



HAL
open science

Comptabilités municipales en terres d'Empires (xiii^e-xv^e siècles). Bilan et perspectives

Laurence Buchholzer

► **To cite this version:**

Laurence Buchholzer. Comptabilités municipales en terres d'Empires (xiii^e-xv^e siècles). Bilan et perspectives. *Comptabilité(S) : Revue d'histoire des comptabilités*, 2020, 13. hal-04616601

HAL Id: hal-04616601

<https://hal.science/hal-04616601>

Submitted on 26 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les comptabilités municipales en terres d'Empire. Un bilan historiographique

*The Accounts of Cities in German Empire (14th-early 16th century). An Overview
of historical Research*

*Rechnungen in der Stadt und Stadtrechnungen im Heiligen römischen Reich
(14.-Anfangs 16. Jahrhundert). Ein Forschungsstand*

*Las cuentas de las ciudades del Sacro Imperio Romano Germánico (siglo XIV-
principios del XVI). Un estudio historiográfico*

Laurence Buchholzer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/comptabilites/4271>

ISSN : 1775-3554

Éditeur

IRHIS-UMR 8529

Référence électronique

Laurence Buchholzer, « Les comptabilités municipales en terres d'Empire. Un bilan historiographique », *Comptabilités* [En ligne], 13 | 2020, mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 19 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/4271>

Ce document a été généré automatiquement le 19 décembre 2021.

Tous droits réservés

Les comptabilités municipales en terres d'Empire. Un bilan historiographique

The Accounts of Cities in German Empire (14th-early 16th century). An Overview of historical Research

Rechnungen in der Stadt und Stadtrechnungen im Heiligen römischen Reich (14.-Anfangs 16. Jahrhundert). Ein Forschungsstand

Las cuentas de las ciudades del Sacro Imperio Romano Germánico (siglo XIV-principios del XVI). Un estudio historiográfico

Laurence Buchholzer

- 1 À partir du XIII^e siècle, les villes d'Europe septentrionale connaissent un tournant en matière de production écrite et contribuent d'une façon décisive à l'essor des écrits pragmatiques¹. Au nombre de ceux-ci figurent les écrits visant à « l'identification, à la mesure et au classement » et « conservant la mémoire d'informations, de mouvements et de transactions d'ordre financier »², soit l'immense masse des documents comptables.
- 2 Même ramenés au seul cadre des villes médiévales germaniques, et bien que souvent touchés par l'élimination ou les pertes archivistiques entre le Moyen Âge et la période contemporaine, les gisements documentaires sont tels qu'il s'agira dans un premier temps d'y mettre un peu d'ordre par une approche typologique. Entre toutes, ce sont les comptabilités municipales qui feront ici l'objet d'une attention plus grande. Au travers des éditions de comptes et des travaux scientifiques, il faudra voir comment, au fond, les historiens ont répondu et répondent encore aujourd'hui à la question : à quoi servent les comptes ?

1. Les villes, lieux de productions comptables multiples

- 3 Dès la seconde moitié du XIII^e siècle, mais bien plus encore aux XIV^e et XV^e siècles dans les espaces germaniques, les villes, centres d'enseignement et d'apprentissage où se développent des compétences à la *literacy* et à la *numeracy*³, voient émerger puis se multiplier, les documents de gestion de toutes sortes de producteurs. Le cadre urbain apparaît ainsi comme un lieu de polycomptabilités, que l'on peut désigner, de façon générique, comme des comptabilités urbaines. Elles ont à tout le moins en commun une unité de lieu de production et de conservation, mais répondent à des logiques propres.

1.1. Comptabilités marchandes

- 4 Parmi tous ces documents comptables urbains, les outils de gestion des marchands ont particulièrement retenu l'attention des historiens. Les marchands hanséates ou ceux du sud de l'Allemagne mirent par écrit des comptes sur support papier⁴ dès la fin du XIII^e siècle⁵. Mais c'est au XIV^e siècle que l'on rencontre, au nord comme au sud⁶, de véritables livres de gestion marchande, les *Handlungsbücher*⁷. Les travaux d'édition ont longtemps fait la part belle à ces premiers témoignages produits par les marchands, en y joignant du reste lettres et manuels⁸. Après une interruption dans le premier tiers du XX^e siècle, les publications ont repris dans les années 1970 en élargissant la focale aux livres marchands des XV^e-XVI^e siècles⁹. Le plus gros ensemble documentaire connu pour le XV^e siècle allemand est le fait des frères lübeckois Sivert (Siegfried) et Hildebrand Veckinchusen, marchands actifs dans l'espace hanséate et à Bruges, en Allemagne du Sud et à Venise. Après leurs lettres éditées en 1887-1921¹⁰, douze *Handlungsbücher* laissés par Hildebrand sont désormais accessibles à un plus grand public¹¹. Les spécialistes d'histoire économique n'ont cependant pas attendu l'achèvement des travaux d'édition pour exploiter une telle manne. Les écrits des Veckinchusen ont, par exemple, donné lieu à des études sur les flux du commerce hanséatique, sur la nature des produits échangés, la recherche du profit ou la structure des associations marchandes¹². Quant à l'analyse des livres et des modalités de comptabilités eux-mêmes (*Rechnungsführung, Buchhaltung*), elle aura été durablement marquée, en Allemagne, par le verdict sans appel émis par Werner Sombart en 1916¹³. Tout à sa recherche de l'apparition du capitalisme moderne, raisonnant selon un schéma de progression linéaire qui allait d'un simple compte au bilan comptable ou au compte de résultat contemporains, W. Sombart avait alors dépeint les marchands du nord de l'Europe comme des boutiquiers fleurant encore la campagne, dotés d'outils de gestion comptable rudimentaires. Il les opposait en cela aux marchands italiens de la Renaissance, animés d'un esprit précapitaliste, qui développèrent précocement une comptabilité à partie double et utilisaient les chiffres arabes. Wolfgang von Stromer, fort de sa propre étude sur la haute finance en Allemagne du Sud, vint à son tour nourrir la polémique sur le degré d'innovation respectif des associations commerciales et des comptabilités médiévales au nord et au sud de l'Allemagne¹⁴. La réplique des historiens de la Hanse ne se fit pas attendre : en dépit de la taille réduite de leurs associations marchandes ou de l'aspect peu systématique de leurs sources comptables, les marchands de la Hanse étaient aptes à soutenir la concurrence et illustrent donc un

« *sonderweg* »¹⁵ au fond tout aussi opératoire que celui des grandes compagnies toscanes (et de leurs faillites...).

- 5 Tout en revenant à ces débats, les éditions et travaux actuels proposent aujourd'hui un tableau plus apaisé des comptabilités marchandes dans les espaces germaniques¹⁶. Celles-ci ont la particularité d'être moins prolixes que la documentation comptable marchande toscane. Les données inscrites dans les livres des Datini/di Berto sont ainsi 19 à 24 fois plus nombreuses que celles du livre de Johann Töllner, et 4 à 5 fois plus que celles des *Kontobücher* des Veckinchusen¹⁷. Ce seul fait témoigne de rapports différents à la mise par écrit (*Verschriftlichung* et *Verschriftung*)¹⁸ ; il existe manifestement différents rythmes d'inscription – notamment, des inscriptions par vagues au gré des allers-retours entre Ouest et Est pour le commerce hanséatique. Il faut envisager un système comptable qui ne recourait pas systématiquement à l'inscription en livre¹⁹. Quand *Handlungsbücher* il y avait, ceux-ci ont en commun d'être d'un abord difficile pour l'historien. Car ils n'ont pas pour objectif un aperçu synthétique des transactions et des comptes ; ils paraissent renvoyer à des pratiques « personnelles »²⁰, quand bien même ces livres étaient tenus par plusieurs mains (père et fils, marchand et agents). Fréquemment ouverts par sections à différents endroits du *codex*, parcimonieux en datations, ils servaient avant tout à ceux qui les tenaient d'aide-mémoire pour suivre des transactions non soldées. Les livres de dettes (*schuldbücher*), qui font état des ventes à crédit²¹, s'ils paraissent les plus répandus, ne sont pas l'unique genre documentaire représenté²².
- 6 Au xv^e siècle, la tenue parallèle de plusieurs livres est au demeurant chose fréquente. Le bâlois Ulrich Meltinger dispose par exemple d'un grand livre (*Hauptbuch*) de 376 folios, mais aussi d'un *zinsbuchly* où il note revenus de rentes et possessions immobilières. Il consacre des cahiers spécialisés au commerce de quelques denrées comme le vin, la laine, le bétail. Des décomptes séparés sont établis avec ses partenaires commerciaux réguliers et durables. Le « *Rechnungsbuch* » du Lübeckois Hinrik Dunkelgud s'avère quant à lui être le 6^e, coté F, pourvus d'inscriptions allant majoritairement du 2 février 1479 au 30 nov. 1517. Son homogénéité n'est pas plus grande que celle du livre de Vicko von Geldersen (1367-1392) : il comporte des copies de testaments, des achats et ventes immobiliers, des crédits non soldés envers ses partenaires professionnels, quelques associations commerciales et décomptes liés, des frais relatifs à des fêtes de famille et des frais domestiques (vêtements, frais scolaires)²³. Ces livres ne sont pas pour autant de vastes fourre-tout sans logique d'organisation. Ils reflètent des regroupements textuels en blocs²⁴ relatifs à des personnes, des associations, des produits²⁵... Les transactions soldées sont barrées ; les décomptes établis dans le cadre de participations minières ou d'associations biparties, apparemment noyés dans la masse des inscriptions, resurgissent à l'aide d'index²⁶. Au détour de certains livres, et dans quelques paragraphes, apparaissent des présentations en colonnes, portant à gauche les dettes, et à droite les paiements (Méthode de la contrepartie-*Methode der Gegenseiten*)²⁷. En définitive, même s'il s'agit de comptabilités « simples » au regard de la partie double, les procédures de mise par écrit ne sont jamais simplistes, ni limpides dans les *Handlungsbücher* des marchands allemands. Plusieurs techniques d'enregistrement se côtoient, ce que souligne bien le comptable de la maison Fugger, l'Augsbourgeois Matthäus Schwarz²⁸. Bien plus que de chercher à emprunter aux modèles techniques de dernier cri, comme la comptabilité « à la vénitienne », les systèmes employés semblent s'adapter aux besoins, des besoins qui

vont de l'association familiale bipartite aux firmes (Grandes compagnies) regroupant plusieurs partenaires en réseau²⁹.

1.2. Comptabilités ecclésiastiques

- 7 À défaut de pouvoir consulter *Computatio*, base de données bibliographique spécialisée jadis hébergée par l'université de Marbourg et arrêtée en 2009, une rapide recherche sur le portail des *Regesta Imperii* révèle par ailleurs la vitalité de la recherche consacrée aux comptabilités des institutions religieuses et hospitalières³⁰. Il y a là sans doute un effet de rattrapage à l'égard de documents dont l'apport potentiel a été souligné depuis le début du xx^e siècle, mais était resté sans effet sur l'édition scientifique jusqu'à ces dernières décennies³¹. À l'échelle de régions entières, l'inventaire des sources comptables disponibles reste à établir. Les établissements ruraux ont probablement connu en la matière les mêmes taux de pertes que les pourcentages signalés par Mark Mersiowsky pour les comptabilités territoriales, soit plus de 90 %³². En contrepoint de ce tableau désastreux, le cadre urbain apparaît comme un conservatoire. Il n'est pas rare que des établissements religieux, y compris extra-urbains, y aient déposé leurs archives. Les mieux dotés veillaient à posséder en ville une maison, une cour ou quelques bâtiments de stockage ; ils passaient dès lors sous le regard affûté des administrations municipales. Les villes furent par ailleurs, on le sait, un lieu d'implantation préférentiel des ordres mendiants masculins et féminins. Au-delà des franciscains, dominicains et autres clarisses, c'est là que s'épanouirent de nombreuses communautés hospitalières, teutoniques, tertiaires, béguines et bégards, recluses ou mystiques³³. Des membres de l'élite urbaine ont pu œuvrer pour la fondation d'établissements religieux ou hospitaliers ; les documents produits (actes de fondation, nécrologes, comptes...) ont alors souvent pris place dans les fonds familiaux ou municipaux³⁴. Surtout, en s'investissant de fonctions de contrôle, les conseils purent jouer un rôle d'aiguillon dans la production de comptes, ou dans leur réorganisation en vue d'une présentation au *Pfleger* nommé par le Magistrat³⁵. Entre tous les fonds comptables religieux qui dorment encore dans des archives urbaines ou régionales, les comptabilités produites par des communautés féminines attirent aujourd'hui particulièrement le regard³⁶. Elles ont beaucoup à offrir. Outre l'étude de l'écrit pragmatique et des techniques comptables, elles donnent un aperçu du milieu économique et social qui gravite autour de l'établissement, elles parlent de la vie quotidienne des religieuses, de leur culture, de leur accès aux livres et objets liturgiques. Enfin, elles permettent de dessiner la marge d'autonomie des rectrices face aux hommes, confesseurs et autres contrôleurs issus de l'ordre ou de l'autorité « protectrice ». Il n'est pas rare au reste que les comptes dressés par les femmes soient au centre de conflits d'autorité, tant au sujet de leur reddition que de leur forme³⁷. De ces travaux, avant tout monographiques, ressort une chronologie globalement convergente. Les comptes repérés dans les archives ou édités s'avèrent tardifs (fin xiv^e, xv^e siècle). Simple hasard de la conservation ? Simple reflet d'un plus large recours à l'écrit à la fin du Moyen Âge ? Il semblerait qu'il faille plutôt y voir l'impact des réformes régulières et de l'Observance, joint au renforcement de l'intervention des Conseils urbains. Ils soumièrent à contrôle des comptes jusque-là tenus entre soi, et, partant, en garantirent une meilleure conservation.
- 8 Il reste, dans cette catégorie des comptabilités « ecclésiastiques »³⁸ en milieu urbain, quelques parents pauvres de l'historiographie des comptabilités, les documents de

gestion des paroisses et des confréries³⁹. Les archives paroissiales étant postérieures à la réforme, la documentation médiévale conservée l'est de façon fortuite⁴⁰, et elle ne remonte pas au-delà du xv^e siècle. Les comptabilités préservées sont souvent connues, elles ont même la particularité d'avoir été exploitées, à ceci près qu'elles ont été mises au service d'autres enquêtes. Ainsi, l'étude des édifices ecclésiastiques et des chantiers afférents repose largement sur des informations issues de comptes de fabriques. Une telle utilisation ciblée des sources a eu pour corollaire la rareté de leur édition. Les études d'Arnd Reitemeier et de Martin Sladeczek⁴¹ appellent aujourd'hui à une reprise de l'investigation tant en milieu urbain qu'en milieu rural⁴². La première étape consisterait déjà à identifier systématiquement les rédacteurs, les responsables et les contrôleurs de ces comptes. Ainsi, si Martin Sladeczek, à l'échelle de la Thuringe des xv^e-xvi^e siècles observe un rôle croissant, puis exclusif des marguilliers laïcs, les comptabilités élaborées en contexte urbain dans le diocèse de Strasbourg laissent apparaître une plus grande hétérogénéité : les responsables de fabrique sont rédacteurs de comptes certes, mais des curés, plébans, sacristains ou prémissaires le sont tout autant⁴³. Il y aurait néanmoins des traits communs à tous ces comptes. Les historiens notent unanimement une certaine « normalisation » des comptabilités ou l'existence de « canons », tantôt dans les formats, tantôt dans la présence de préambules ou encore dans la plus grande catégorisation des recettes que des dépenses. À quoi doit-on ces ressemblances ? Les schémas explicatifs explorent plusieurs pistes, comme la formation des rédacteurs et les modalités de contrôle aux comptes. Quel était l'influence des contrôleurs aux comptes issus des élites gouvernementales urbaines⁴⁴ ? Quelle était la part d'une culture générale commune, acquise dans les écoles urbaines ? En milieu urbain, au tournant des temps modernes, l'influence de normes comptables municipales semblerait avoir déteint sur les comptabilités de paroisse, de fabrique ou de confrérie : « Quand, après la réforme, des « caisses communes » (*Gemeine Kästen*⁴⁵) furent instaurées dans les villes, leurs comptabilités furent tenues selon le même principe. On peut donc cerner une continuité allant des comptabilités municipales (*Stadtrechnung*) jusqu'à la comptabilité des caisses du xvi^e siècle, en passant par les comptabilités de fabrique et les comptabilités de confréries ; ces comptes suivent tous un canon de la comptabilité 'communale', qui, via les écoles, avait aussi influencé la pratique comptable villageoise/rurale⁴⁶. » Le débat n'est pas clos. Vu la diversité des situations politiques urbaines et au regard des réflexions faites sur les comptabilités de paroisses dans le monde rural français⁴⁷, peut-être conviendrait-il néanmoins de ne pas évacuer d'emblée d'autres diffuseurs de modèles, que furent l'encadrement ecclésial⁴⁸ ou seigneurial, ce qui ne préjuge d'ailleurs en rien de tenues de comptes « entre soi », sans contrôle, ou étrangères à l'influence de normes écrites extérieures, et donc d'expériences comptables complètement autochtones.

1.3. Comptabilités seigneuriales

- 9 Dans cette revue des comptabilités urbaines, il importe, en tout état de cause, de ne pas oublier les comptes dressés à la demande de seigneurs. La longue tradition de recherche allemande sur les résidences princières (*Residenzforschung*), et son champ d'investigation plus récent sur les villes de résidence⁴⁹, ont permis de mettre en lumière les comptabilités domestiques de seigneurs-évêques, à l'image de celles de Jakob von Venninger (1458-1478), évêque de Bâle⁵⁰, désormais éditées et étudiées. Elles sont de précieux outils qui témoignent des interactions entre ville et cour, dans leurs aspects

spatiaux/monumentaux, culturels et socio-économiques⁵¹. Mais au-delà des seules comptabilités curiales, ce sont tous les documents de gestion produits au nom des seigneurs urbains qu'il faut aussi considérer. Si cela implique de surmonter le hiatus mental forgé par l'historiographie, entre seigneurial/féodal et urbain, ce déplacement intellectuel est d'autant plus nécessaire que les villes seigneuriales et territoriales⁵², de toute taille, forment l'essentiel du semis urbain médiéval. Face à des villes sans communauté ou dotées d'une représentation sans pouvoirs étendus, les documents de gestion seigneuriaux sont fondamentaux pour saisir un tant soit peu de la vie urbaine. En raison d'un décalage chronologique dans le recours à l'écrit et à cause de leur situation politique, les petites villes ou les villes moyennes dépendantes n'offrent fréquemment à l'historien qu'une documentation moderne. Elles peuvent néanmoins être dès les XIV^e-XV^e siècles des centres administratifs et des pôles de perception, dont on retrouve l'expression dans les comptes des receveurs seigneuriaux ou dans les inventaires de biens et revenus territoriaux (urbains, enquêtes...)⁵³. Les terriers des Habsbourg relatifs aux « terres antérieures autrichiennes » (*österreichische Vorlande*), puis les enquêtes menées par le nouvel engagé bourguignon (1469-1474)⁵⁴, recensent par exemple les taxes versées par plusieurs petits ensembles urbains de l'*Oberrhein*. En gardant mémoire des droits concédés à titre temporaire ou perpétuel, ils dévoilent à contre-jour des ressources laissées aux villes pour leurs propres besoins. Qu'on en juge par un seul exemple. Thann, ville territoriale, n'a conservé des comptes municipaux qu'à partir de 1593 (-1639)⁵⁵. Mais ceux du receveur seigneurial subsistent, dans les fonds locaux, à partir des années 1520 ; des registres de taille et des censiers (*Zinsbücher*) se succèdent aussi avec une certaine régularité à partir des années 1490. Mieux encore, les enquêtes réalisées pour l'engagé bourguignon permettent de remonter davantage dans le temps. Diligentées en 1471-1472, elles évoquent des comptabilités aujourd'hui disparues, de même que les sources de revenus et dépenses seigneuriaux « au lieu de Tanne qu'est bonne ville bien fermée de bonnes et grosses murailles⁵⁶ ». Elles mentionnent les subsides octroyés par privilège aux habitants de Thann, comme la moitié de l'*ungeld/angal*⁵⁷. Le dépit même des enquêteurs bourguignons confrontés à l'absence de comptes permet cependant de réaliser combien disposer de comptes seigneuriaux médiévaux pour une localité donnée tient du heureux hasard, quand les concessions à des engagistes peu enclins à rendre compte se succèdent⁵⁸...

- 10 Le spectre bibliographique relatif aux comptabilités du milieu urbain s'avère donc extrêmement fourni. Il est marqué par une forte dominante monographique et un cloisonnement qu'entretient la spécialisation des historiens. Les sources comptables sont analysées dans les champs respectifs de l'histoire économique, religieuse, nobiliaire ou « urbaine »... Mais à trop raisonner selon les champs disciplinaires contemporains, des convergences échappent. Jugeons-en par l'exemple augsbourgeois, qui entremêle à merveille ce que nous avons jusqu'à présent séparé. Ainsi, l'un des cinq secrétaires connus pour la ville d'Augsbourg au XIII^e siècle, Rudolf (II ?), actif entre 1280/1283 et 1304 à Augsbourg, fut pendant une vingtaine d'années (1251-1273) au service du duc Philippe de Carinthie. Ce milieu curial, pourvu de scribes qui tenaient dès cette époque urbaines, registres fiscaux, livres de comptes etc.⁵⁹, fréquentait étroitement des marchands augsbourgeois et italiens... Rudolf importa probablement à Augsbourg les savoir-faire acquis auprès de la chancellerie princière. Il y fit école, puisque des *scholari notari* sont attestés dans la ville au XIV^e siècle. Il faut alors attendre les années 1320-1321 pour rencontrer les premiers livres de comptes « communaux »

conservés à Augsbourg, tenus quasiment simultanément pour le maître d'œuvre et pour l'office de perception fiscale, les *Baumeisterbücher* et les *Steuermeisterbücher*⁶⁰. C'est dans la même décennie, en 1322, qu'est établi un *Zechpflegbuch*, un livre de fabrique. Il fait l'inventaire des biens liés à la paroisse cathédrale et en décompte les recettes et les dépenses⁶¹. La mise en vis-à-vis des documents comptables issus de différents producteurs manifeste ainsi des moments-clés dont il s'agit de comprendre la logique sans rester prisonnier de faux semblants. Souvent, il ne s'agit pas de la première mise par écrit, mais de la résultante d'un contexte particulier dans la vie politique et institutionnelle urbaine. Une étape décisive dans l'autonomie de la communauté, une émeute qui s'accompagne de nouvelles velléités de contrôle peuvent faire que subitement les comptes apparaissent au grand jour...

- 11 Le texte des comptes obéit certes à des fonctions propres à l'usager, ecclésiastique, monastique, marchand ou seigneurial. Il est modelé pour répondre à des besoins précis. Et inversement, par sa forme et son existence même, le compte conforte le rôle de celui qui les tient. Mais il peut exister entre tous ces types de comptes des parentés formelles. Comme le souligne à juste titre Niels Petersen, ces similarités sont moins dues à la copie d'un même modèle qu'à un contexte commun. Il en est ainsi des comptabilités réalisées à l'attention d'une même instance de contrôle, en particulier le conseil de ville ou ses représentants. D'autant que les rédacteurs avaient pour la plupart fréquenté les écoles urbaines et devaient y avoir acquis au moins une vague idée commune de la forme qu'avait un compte⁶².
- 12 À la confluence entre comptabilités urbaines de divers types, se trouvent en outre des hommes : les secrétaires municipaux, qui pouvaient travailler pour la ville, comme pour des institutions religieuses ou des particuliers⁶³, mais aussi des épiciers et marchands aux affaires relativement modestes. Mark Mersiowsky a ainsi mis au jour l'activité scripturaire d'un certain *Conradus* de Lemgo dans les années 1380⁶⁴. Pour ses affaires commerciales alentour, il tenait un *Handlungsbuch*, dont il réemployait les feuilles afin de consolider la couverture des comptabilités seigneuriales du château de Brake vers Lemgo. Et c'est encore ce même secrétaire que l'on retrouve, rédigeant les matricules d'une guilde marchande à Lemgo. On le défrayait en outre pour sa participation aux décomptes. Ses compétences en écriture et calcul comptable en faisaient un homme multi-tâches. Un siècle plus tard, à Bâle, il n'en va pas autrement du marchand Ulrich Meltinger. En 1493, ce commerçant de moyenne envergure, conseiller et maître (*Oberzunftmeister*) de la corporation *Zum Schlüssel* fut condamné pour malversation dans son office de curateur de la léproserie St. Jakob an der Birs. Au cours du procès, il dut produire devant le Conseil les comptes de St. Jakob et son grand livre marchand. Mais il tenait encore d'autres comptes : entre 1486 et 1491/92, il rédigea les comptes de l'église Saint-Martin. Il lui arriva enfin de faire des décomptes à la commande pour la « Grande compagnie » (*Großen Gesellschaft*) qui unissait des marchands influents de Bâle et dont il faisait partie. Ulrich Meltinger était donc un « spécialiste des comptes », capable d'adapter son travail à différents systèmes de comptabilité, de la plus simple pour son usage personnel à un système « à la vénitienne » pour la compagnie⁶⁵. Ces deux hommes ne sont assurément pas des cas isolés. Ils montrent combien les villes étaient devenues des viviers de compétences scripturaires et comptables. L'on observera cependant que ces experts à tâches multiples ont accès à des comptabilités d'offices secondaires (gestions d'hôpitaux, tutelle de la caisse des orphelins, gestion de fabrique...). La tenue des comptabilités

municipales de plus grande ampleur semble plus verrouillée. Tournons-nous donc à présent vers ce type de comptabilités.

2. Comptabilités municipales

2.1. Définition

- 13 Par leur quantité même, les comptabilités produites sous l'égide des corps de villes ressortent du lot des comptabilités urbaines. La grande variété des situations politiques fait que l'on peut avoir affaire à des comptes dressés à l'attention d'un seigneur ou à des comptes établis sans contrôle seigneurial extérieur, mais plus ou moins placés sous le regard de groupes politiques (les magistrats suprêmes, le « commun », les représentants des métiers...). Cette documentation est couramment désignée dans l'historiographie allemande par l'appellation « *Stadtrechnungen* », que nous traduirons ici par « comptabilités municipales ».
- 14 Les éditions et travaux des XIX^e et XX^e siècles ont d'abord privilégié en ce domaine les comptabilités jugées les plus centrales ou globales, parce qu'il s'agissait alors d'approcher le budget de la ville. Ce ne sont cependant que l'arbre qui cache la forêt. Car il existait dans les villes allemandes de nombreuses caisses, pourvues de modes de gestion propres, qui pouvaient échapper même aux comptabilités les plus centrales⁶⁶. C'est donc aussi sous le terme générique de « *Stadtrechnungen* » que l'on range, un peu par défaut, les vestiges de toute la nébuleuse de comptabilités produites pour des caisses ou des institutions particulières : comptes du maître d'œuvre, comptes du *zinsmeister* (maître du cens), comptes des percepteurs d'impôt directs ou indirects, comptes du valet du conseil (*Ratsknecht*)... Tous entretiennent des rapports complexes avec les comptabilités générales quand celles-ci existent. Et seule la lecture des textes réglementaires des conseils vient un peu éclairer les logiques et les évolutions à l'œuvre⁶⁷.
- 15 Même si elles sont généralement sur support papier, ces comptabilités municipales prennent des formes extrêmement diverses : rouleaux⁶⁸, feuilles volantes, cahiers, livres d'époque médiévale ou livres factices ultérieurs⁶⁹. Les contenus s'avèrent tout autant hétérogènes et se situent à des stades très différents des processus comptables. Il peut s'agir d'enregistrements hebdomadaires, de récapitulatifs trimestriels, de comptes solennels destinés à rendre compte devant les instances politiques, de pièces justificatives comptables, voire de tableaux permettant de vérifier le versement de salaires.
- 16 S'il faut, malgré tout, trouver un plus petit commun dénominateur à ces comptabilités municipales, c'est qu'elles sont en large part sérielles⁷⁰. Et cette caractéristique, outre la présence conjuguée de textes et de nombres, tend à poser des problèmes spécifiques de traitement aux historiens, et ce dès le stade de l'édition.

2.2. Les éditions de comptes municipaux

- 17 Même si des érudits comme l'archiviste Wencker à Strasbourg au XVIII^e siècle ont pu relayer, par leurs transcriptions, la teneur de documents comptables municipaux, il n'est pas rare que ces enregistrements financiers aient fait figure, jusqu'au XIX^e siècle, « d'écrits au contenu sans valeur »⁷¹. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle et le XX^e siècle

pour que la valeur historique de ces documents apparaisse, en France comme en Allemagne. Cette prise de conscience de l'intérêt des comptes, ne serait-ce que pour leurs vertus informatives, se traduit outre-Rhin par le développement d'éditions de comptes.

- 18 La première vague d'éditions est étroitement liée au développement de l'histoire régionale d'une part et de l'*Historische Schule der Nationalökonomie* d'autre part⁷². Ses membres se sont penchés sur les comptes municipaux et les budgets urbains, avec l'idée que les villes médiévales incarnaient le progrès économique et social face au monde féodal. Il s'agissait, de façon téléologique, dans la perspective d'une marche continue vers la modernité, de suivre les étapes du développement économique et financier. Cet intérêt nouveau pour les comptes marque alors l'émergence des questions économiques dans une historiographie jusque-là dominée par l'histoire politique et institutionnelle (*Verfassungsgeschichte*). Les sources comptables, qui ressortissent de la catégorie allemande des « *Akten* », échappent cependant en grande part à la méthode critique déployée sur les chartes et documents diplomatiques (*Urkunden*). En les éditant, les historiens pensent trouver dans ces documents un aperçu systématique et complet du passé des villes. Ainsi, dans la série des *Chroniken der deutschen Städte*, Karl Hegel, qui complète les chroniques nurembergeoises par un recours aux comptabilités, vante-t-il leurs qualités⁷³ :
- 19 « ... il n'y a pas mieux que les comptes municipaux pour nous permettre un regard au cœur de la vie urbaine. Ils donnent non seulement une vue d'ensemble sur toute l'administration interne, sur les besoins permanents ou extraordinaires de la communauté et les moyens de les satisfaire, mais encore ils nous montrent non pas par qui la ville est dirigée, mais, ce qui a peut-être plus d'intérêt, comment et en quel sens la ville était gouvernée ; ils nous mettent devant les yeux à la fois les faits quotidiens et les événements extraordinaires et ils attestent des deux par les données diplomatiques les plus sûres ; ils portent à notre connaissance incidemment certaines mœurs et institutions et nous permettent de suivre le processus de développement interne de la communauté urbaine grâce à leurs séries continues. Ils sont cependant avant tout d'une valeur inestimable pour appréhender le domaine financier au Moyen Âge, domaine dans lequel les villes précédèrent les États modernes et leur servirent de modèles à bien des égards., et en particulier pour la connaissance du ratio des prix (*Preisverhältnisse*), qui conditionnait la vie économique (*Volkswirtschaftlich*) de ce temps. Il nous semble donc particulièrement opportun de communiquer intégralement l'un des comptes municipaux nurembergeois du XIV^e siècle... »
- 20 Ces éditions, dont beaucoup servent encore aujourd'hui, n'étaient pas cadrées par des lignes éditoriales aussi fermes que celles des *Monumenta Germaniae Historica*. Elles s'avèrent de ce fait de qualité inégale. Celles qui présentent un appareil critique sérieux se concentrent sur le développement des institutions municipales et financières, puis présentent les séries comptables, sans toutefois prêter grande attention aux aspects codicologiques. Les choix éditoriaux oscillent entre deux tendances : coller au texte comme le fait Harms pour les comptes bâlois, ou privilégier la série et les données chiffrées à l'image de Knipping sur les comptes de Cologne⁷⁴.
- 21 Après le début du XX^e siècle, les entreprises d'édition marquent un long arrêt et il faut attendre les années 1960 pour que reprennent des travaux. Ils s'inscrivent cette fois dans le cadre d'un renouveau des études d'histoire économique et sociale, que l'on observe aussi dans les mondes anglosaxons avec la *new economic history* et l'histoire

sérielle à la française. Hermann Rothert publie en 1953 les plus anciens comptes de Soest (1338-1357-1363). Puis vient le tour de ceux de Wesel, de Stadthagen, Riteln, Reval... Ces éditions du second xx^e siècle renforcent un déséquilibre déjà consommé entre un espace urbain haut allemand mal couvert par les éditions et l'Allemagne du nord et de l'est⁷⁵. Après une nouvelle pause dans le rythme des parutions, les éditions de comptabilités municipales font leur retour à partir des années 2000. Localement, on entreprend de poursuivre, pour des périodes ultérieures, les entreprises d'édition anciennes. Il en est ainsi des comptabilités d'Aix-la-Chapelle, Bâle ou Augsbourg. Les comptes d'Aix, qui avaient fait l'objet d'une édition en 1866, ont par exemple été complétés en 2004 par une publication de comptes du xv^e siècle⁷⁶. Ce nouveau courant éditorial s'intéresse désormais à des villes beaucoup plus modestes comme Butzbach ou Freistadt en Autriche⁷⁷. Animée par des considérations qui ne sont plus forcément d'ordre économique, les éditions portent aussi sur des comptabilités plus ponctuelles, liées à une guerre, à la construction d'un fossé... Il s'agit de valoriser des écrits de gestion et de faciliter l'accès aux écrits pragmatiques des villes. À cette fin, la réflexion sur ce qu'étaient les livres municipaux (*Stadtbücher*) et les livres d'administration (*Amtsbücher*) médiévaux s'est accompagnée d'une recherche de normalisation des éditions⁷⁸. L'une des caractéristiques générales des dernières publications est leur souci de la langue médiévale employée (*niederdeutsch* ou *mittelhochdeutsch*). En effet, les linguistes et littéraires sont souvent partie prenante de travaux d'éditions menés en équipe, à l'image de l'édition des comptes de Duisbourg (1348-1449) par Margret et Arend Mihm⁷⁹. La codicologie des comptes n'est elle-même plus en reste, si l'on en juge par l'édition des comptes de Butzbach, petite ville de la Wetterau, qu'a livrée Bode Bachmann⁸⁰.

- 22 Cependant le contexte général d'édition se transforme. La possibilité d'éditions électroniques de ces sources ou d'une meilleure visualisation des originaux change en effet la donne. Les archives elles-mêmes, comme celles de Schaffhouse, Luxembourg ou Besançon, mènent des opérations de numérisation, voire de transcription⁸¹. Stimulées par le développement de la TEI⁸², apparaissent en outre de vastes entreprises d'éditions de comptes municipaux, soutenues à la fois par des fonds nationaux (DFG) et des pôles de compétence informatique (à Graz, Trèves)⁸³. Avec elle, l'édition numérique entraîne une reprise de la réflexion sur ce que sont les comptes, sur ce qu'ils apportent et sur les données à restituer à l'utilisateur. Les réflexions que l'on trouve chez Georg Vogeler et Jürgen Sarnowsky montrent des convergences de fond avec la réflexion française⁸⁴. L'édition numérique idéale allierait l'image de l'original donnant à voir l'organisation du texte, le texte originel transcrit, le texte normalisé, voire traduit et commenté, les données chiffrées et les calculs statistiques corrélés. Le travail, même réalisé en équipe, est donc titanique ; il exige la réunion de compétences tant historiques que linguistiques ou informatiques, alors que plane toujours un fort doute sur la durabilité des supports numériques. Sans conteste, même si elles sont fort séduisantes, les éditions de ce type resteront en nombre limité. Elles ne doivent pas faire oublier que, pour quelques cas publiés, il existe une immense masse de documentation, pour l'essentiel du xv^e siècle, peu ou mal inventoriée. Ces sources médiévales, et les travaux académiques qu'elles ont pu susciter, manquent de visibilité depuis la fin de *Computatio*⁸⁵. Peut-être *l'Index Librorum Civitatum*⁸⁶ permettra-t-il un meilleur signalement sur de vastes périmètres. Encore faut-il que les contributions participatives soient à la hauteur des attentes, puisque les comptabilités, séries

obligent, constituent d'ores et déjà la plus grosse part des matériaux documentaires municipaux répertoriés...

2.3. Les travaux de recherche : du règne du nombre au blanc des comptes

2.3.1. La force des nombres

- 23 On l'a dit, c'est l'*historische Schule der Nationalökonomie*⁸⁷ qui a, la première, jeté un regard systématique sur les comptabilités de grandes villes médiévales et stimulé des travaux : Gustav Schönberg pour Bâle en 1879, Karl Bücher sur Francfort (1896), Wilhelm Stieda sur Hambourg (1899), Otto Brunner pour Vienne (1929), Sander sur Nuremberg (1902...). La réflexion a avant tout porté sur le perfectionnement des techniques comptables au cours du bas Moyen Âge. On s'interrogeait sur l'émergence d'une logique budgétaire, sur l'existence d'une gestion raisonnée des finances, sur le poids de la dette⁸⁸... Le livre de Paul Sander sur le budget nurembergeois en fournit un bon exemple. Il s'ouvre sur une histoire des institutions politiques et des offices, puis procède à une présentation globale des comptes annuels dans la décennie 1430. En deux parties, recettes et dépenses, il suit les postes inscrits dans les comptes, en retrace l'histoire et en donne les montants annuels. Il établit alors le total des recettes et des dépenses, jugeant ainsi l'équilibre du budget et l'évolution de la dette. Cette veine d'approche budgétaire et statistique des comptes s'est poursuivie au XX^e siècle. Dans le sillage de l'histoire économique et sociale des années 1950-1960, de nouvelles monographies privilégiant les nombres ont vu le jour, par exemple sous la plume de C. Plett sur Hambourg, Jürgen Uwe Ohlau sur Rothenbourg⁸⁹. La logique statistique est poursuivie à l'extrême dans les travaux de Josef Rosen sur l'histoire financière de Bâle au bas Moyen Âge⁹⁰. C'est l'œuvre d'un statisticien à l'heure des cartes perforées et des premières grandes exploitations statistiques informatiques. En s'appuyant sur l'édition des comptes bâlois par B. Harms, J. Rosen a saisi plus de 400 000 données de dépenses et de 20 000 de recettes, sur 174 ans de comptabilités (1360/61-1534/35). Guidé par sa connaissance des comptabilités contemporaines, cet autodidacte a produit sa propre classification. En regroupant les données dans des postes fictifs assortis d'un code destiné à faciliter les rapprochements, il a ainsi distingué 20 ensembles principaux de recettes/dépenses, redivisés en 125 sous-ensembles. Le masque de saisie de ses fiches comportait 80 colonnes, donc autant de champs distingués. À l'appui de ces données, J. Rosen avait commencé à établir un index des noms de lieux et des noms de personnes ou encore un tableau des évolutions monétaires. Il assortit ses articles de tableaux chiffrés et de graphiques. Mais c'est tout ce qu'il reste de ce travail titanesque, puisqu'apparemment, la base de données en elle-même n'a pas été conservée. En 2004 encore, la grosse étude d'Oliver Landolt sur les finances de la ville de Schaffhouse⁹¹ propose une approche tout en tableaux et graphiques, détaillant les postes de recettes et de dépenses, puis le bilan comptable de la ville (*Vermögensrechnung*). Sur 663 pages, seules quinze sont consacrées à l'aspect codicologique des registres de comptes, à leur structuration par des titres et à leurs modalités de conservation. Les nombres priment.
- 24 La marque des études des années 1960-1990 est d'avoir tenté de rapprocher les données chiffrées obtenues pour plusieurs villes. En témoignent une étude de B. Kirchgässner sur la gestion comptable des villes impériales du sud de l'Allemagne, l'article de J. Rosen sur Bâle et Francfort en 1428, les comparaisons menées par Otto Feger sur les

budgets de Bâle et de Constance ou encore un article d'Odile Kammerer qui place le budget colmarien entrevu par les livres de la douane en vis-à-vis des données chiffrées d'autres villes⁹². Même si d'ores et déjà certains soulignent les limites de la démarche, il semble régner alors un relatif optimisme à l'égard des montants comparés et un questionnement limité sur les catégories de postes, pourtant agrégées de façon très dissemblables d'une monographie à l'autre⁹³.

2.3.2. Les blancs des comptes

- 25 Dans les années 1990-2000, même si quelques études orientées vers l'étude financière et budgétaire, comme celle d'Oliver Landolt sur Schaffhouse, paraissent encore, la production de travaux économiques sur les comptabilités municipales se met un peu en repos. En Allemagne, les centres d'intérêts se tournent désormais vers les comptes nobiliaires ou territoriaux, avec l'argument que les comptes municipaux ont déjà fait l'objet de nombreuses études et éditions et qu'il faut désormais servir le parent pauvre⁹⁴. C'est paradoxalement dans cet intervalle que l'étude des comptes municipaux vit sa révolution copernicienne, son *linguistic turn*. On assiste en effet depuis les vingt dernières années à un changement de paradigme. Au règne du nombre succède celui du texte. Dans les comptes municipaux, les historiens voient aujourd'hui avant tout l'écrit et les pratiques de l'écrit. C'est l'aboutissement d'un long processus double.
- 26 D'une part, il y a la voie ouverte par l'école de Münster travaillant sur la *Pragmatische Schriftlichkeit*⁹⁵. Elle s'était en son temps peu intéressée aux comptes municipaux à l'exception notable d'un article suggestif de Carla Becker. Mais elle a fourni des concepts opératoires (comme *vorschrift*, *mitschrift*, *nachschrift* d'Hagen Keller) pour penser les écrits de gestion. Dans le sillage de la reprise des travaux sur les *Amtsbücher* municipaux, paraissent dorénavant des articles et des études qui replacent les comptabilités (leur apparition, leur rédaction, leur forme) dans l'histoire des écrits ordinaires municipaux. Les thèses de Dominique Adrian et de Mathias Franc Kluge sur Augsburg illustrent cette tendance⁹⁶. Elles s'interrogent sur les temps d'apparition des comptes, sur leurs responsables, rédacteurs et conservateurs. Elles ont également en commun d'insister sur l'inscription éminemment politique des comptes.
- 27 D'autre part, on assiste, au tournant du XXI^e siècle, à la prise de conscience curieusement brutale des limites de l'exploitation statistique des livres de comptes municipaux médiévaux. Soudain, on reconnaît que ces livres de comptes n'avaient pas vocation à livrer une vue d'ensemble, budgétaire, des recettes et des dépenses. Après un siècle de tentatives, il s'avère qu'il n'est pas possible d'établir les recettes et les dépenses des villes médiévales de façon complète et précise, tout bonnement parce que la comptabilité analytique appartient à d'autres temps et que ce type de pensée économique n'existait pas au Moyen Âge. On a beau créer des métadonnées, s'entendre sur les regroupements de recettes ou dépenses nécessaires aux comparaisons ; tout cela reste vain puisque les comptes médiévaux ne livrent qu'une représentation partielle et une organisation orientée des informations, à plus forte raison que les sources conservées sont pour l'essentiel des documents produits pour satisfaire des instances de contrôle. Gerhard Fouquet incarne et exprime cet *aggiornamento*. Après avoir livré de multiples tableaux chiffrés dans *Bauen für die Stadt* en 1999, il souligne en 2010 que les hommes du Moyen Âge « comptaient autrement »⁹⁷. Les comptes annuels des villes possédaient toute une série de particularités dans les techniques d'enregistrement et de gestion qui exigent une critique préalable des sources. Elles rendent difficiles, voire

même empêchent les analyses statistiques, à l'image des caisses subalternes et fonds particuliers de la ville de Francfort qui ne sont pas rapportés de façon comptable dans la caisse principale.

- 28 Ce constat fait écho à des remarques, certes circonscrites, déjà distillées çà et là dans les études financières menées au XX^e siècle⁹⁸. De fait, de nombreux obstacles peuvent venir fragiliser l'approche quantitative des comptes, comme :
- l'absence de stabilité des postes, qui conduit à ranger dans de nouvelles rubriques ce qui était auparavant inscrit ailleurs,
 - les écarts possibles entre le processus concret de décompte, à l'oral, ce qui est noté en première instance, ce que l'on inscrit en deuxième instance, par exemple pour le contrôle et enfin ce que l'on restitue oralement pour une audition des comptes,
 - la présence, sans qu'il soit toujours facile de déterminer ce qu'il en est exactement, de sommes nettes ou de sommes brutes,
 - l'absence fréquente d'uniformité des monnaies d'expression des comptes,
 - l'inscription aux recettes, comme dans les comptabilités de Nuremberg, des ventes de rentes ou prêts, alors qu'il n'y a pas d'inscription globale de la dette,
 - des ordres de grandeur trop réguliers pour être honnêtes pour les revenus en nature,
 - des recettes et des dépenses non inscrites. Ces blancs dans les comptes proviennent de l'existence autonome de certaines caisses gérant recettes et dépenses et échappant parfois à une tutelle municipale. Ils traduisent aussi des choix délibérés, qui peuvent ressortir d'une *Arkanpolitik*, d'une politique du secret⁹⁹. Ainsi, à Nuremberg, les gains d'agios ne sont-ils pas inscrits dans la comptabilité centrale jusqu'en 1468. Les revenus en nature n'apparaissent que s'ils ont été convertis en argent. À Strasbourg, on n'inscrit pas dans les comptes les sommes versées pour l'obtention de privilèges. À Bâle, les constitutions de rentes dont le prix d'achat n'était pas versé en liquide dans la caisse municipale n'apparaissent pas dans les comptes généraux¹⁰⁰. À Colmar où la série des livres de comptes de la douane commence à la fin XIV^e siècle, les frais de voyages et de diplomatie ne sont inscrits avec régularité qu'après 1424, après une révolte financière et fiscale. Certaines dépenses que l'on pourrait s'attendre à trouver à cette date à Colmar au regard de ce qui figure dans les comptes bâlois manquent à l'appel¹⁰¹ : ainsi, les dépenses de chancellerie, les dépenses de justice, les dépenses secrètes du conseil, une partie des soldes des officiers, les dépenses en vins et présents...
- 29 Dans un article récent, Gabriel Zeilinger, qui a étudié pour sa thèse le quotidien d'une petite ville en guerre à partir des comptabilités municipales, renchérit aux propos désabusés de Gerhard Fouquet¹⁰². La visée des comptes municipaux médiévaux n'était pas celle de nos comptabilités contemporaines : il ne s'agit pas de tenir les comptes du passé pour insensés ou volontairement faux, mais d'y voir une traçabilité pragmatique de l'action des comptables. Voilà en somme que le regard posé sur les comptabilités municipales converge avec l'historiographie des comptabilités marchandes allemandes. Sombart avait d'emblée disqualifié toute étude budgétaire sur les comptes des marchands de la Hanse, il aura fallu plus de temps pour y renoncer sur les comptes des villes, sans doute parce qu'elles étaient vues comme des précurseurs de l'État moderne.
- 30 Face aux données quantitatives présentes dans les comptes, il ne faudrait cependant pas jeter le bébé avec l'eau du bain. On observera du reste que les éditions électroniques des comptes bâlois ou augsbourgeois ne vont pas dans ce sens. Elles prévoient des champs pour les données chiffrées, pour les unités monétaires et les mesures ; elles s'équipent d'outils techniques destinés à produire des calculs et des diagrammes. Ils permettent en un clic de suivre, pour un poste, l'évolution des

montants répertoriés dans les livres, ce qui en soi facilite déjà le repérage d'« anomalies » ou de bizarreries d'inscription. Certes l'heure est au renoncement aux grandes fresques quantitatives et à une manipulation prudente des nombres et montants. Mais dans le cadre d'un *revival* de l'histoire économique, cela n'empêche pas leur manipulation, avec un appareil critique, en ciblant des postes ou objets circonscrits, tels les rentes, le crédit municipal¹⁰³. Pour ce faire, aux comptes généraux annuels, on préfère à présent des comptes plus partiels, comme les comptes hebdomadaires ou les comptes centrés sur un domaine¹⁰⁴. Le prix à payer en est de fureter davantage dans les archives à la recherche de cahiers isolés ou de fiches de comptes¹⁰⁵. Parions enfin que l'étude des nombres des comptes persistera au travers de futures études dévolues à la *numeracy*, aux monnaies ou à la métrologie.

- 31 Il reste que le renoncement à l'analyse statistique d'ensemble des comptes remet en question bien des certitudes. S'ils ne permettent pas d'aboutir à des sommes sûres et à des visions exhaustives, en quoi les comptes municipaux peuvent-ils encore servir à l'historien ?
- 32 La réponse est à chercher du côté du texte, des mots des comptes¹⁰⁶.

2.3.3. Les mots des comptes

- 33 Les comptes municipaux germaniques ont permis et permettent d'explorer des domaines thématiques divers, dont nous ne ferons ici qu'un rapide rappel, assorti de pistes bibliographiques :
- la langue¹⁰⁷,
 - la construction municipale¹⁰⁸,
 - les fortifications, les portes¹⁰⁹,
 - les questions militaires, les guerres, le mercenariat¹¹⁰,
 - l'administration municipale¹¹¹,
 - la communication, l'information, la diplomatie des villes¹¹²,
 - le contrôle social¹¹³,
 - l'approvisionnement et les politiques d'assistance alimentaire municipales¹¹⁴, etc.
- 34 La liste pourrait se décliner à l'envi au gré des postes de dépenses ou de recettes présents dans les comptabilités municipales. De façon générale, les comptes municipaux apparaissent comme des sources qui donnent un accès, par le texte et par le nombre, à l'histoire matérielle et à l'histoire du quotidien¹¹⁵. Mais les historiens ont perdu leurs illusions d'exhaustivité. Il ne s'agit plus, par le biais des comptes d'avoir « un regard direct dans l'univers quotidien des institutions médiévales »¹¹⁶. En se penchant sur les mots des comptes, la critique récente des sources comptables souligne ainsi que toutes ne se prêtent pas à cette histoire matérielle. Les comptes annuels bâlois sont par exemple non opératoires pour l'étude de la construction urbaine, parce qu'ils résument d'autres comptes détaillés, dont les comptes hebdomadaires. Utilisés depuis le XIX^e siècle pour leur vertu informative en histoire régionale ou en histoire urbaine, les comptes vont cependant continuer de l'être, malgré leurs limites. Car, comme le souligne Gabriel Zeilinger, ils sont parfois, dans de petites villes, les seules sources sérielles à disposition¹¹⁷. Ailleurs, le croisement avec d'autres sources offre toujours la possibilité de mieux cerner leurs silences et principes d'inscription.
- 35 Mais au-delà des données informatives, en se concentrant sur le texte et la scripturalité des comptes municipaux, il reste encore des études à écrire sur les comptes dans le

domaine des techniques de l'écrit pragmatique, des rédacteurs et/ou calculateurs, de l'organisation du texte, des classifications que les comptes municipaux mobilisent¹¹⁸... En somme, les comptes peuvent se prêter à une étude des pratiques de l'écrit et à une histoire culturelle. En ce domaine, les historiens expriment d'ores et déjà des interrogations récurrentes, dont la question des origines et celle des modèles¹¹⁹.

2.3.3.1. Retours sur les origines

36 La masse des monographies accumulées a permis de collecter des données sur l'apparition des comptes (ou plutôt les débuts de leur conservation écrite) en de nombreuses localités des pays germaniques. Le portail de l'*Index Librorum Civitatum*, déjà évoqué, permettra à l'avenir de mieux rassembler ces informations. Elles confirment ce qui est déjà un fait acquis dans les manuels de typologie des sources médiévales, soit le caractère tardif de la mise par écrit des comptabilités municipales germaniques en comparaison avec les villes italiennes ou françaises¹²⁰. Toutefois les schémas retenus par les historiens pour expliquer la mise par écrit des comptes municipaux ont sans doute plus d'intérêt que ces données factuelles. Faire l'inventaire systématique de ces facteurs d'explications fournit une grille d'analyse exploratoire, qui pourrait être ensuite appliquée à toute ville étudiée. Notons d'emblée qu'il y a des facteurs peu mis en avant dans l'historiographie allemande, alors qu'ils le sont fortement pour les espaces français ou francophones. Il en est ainsi de l'idée que l'apparition des comptes reflèterait la volonté des puissances tutélaires, exigeant comptes rendus, voire imposant le modèle¹²¹. Ce schéma paraît d'emblée peu opératoire dans le cas de la monarchie germanique qui avait un faible poids sur les finances des villes royales puis impériales¹²². Cependant le rôle du prince ou du seigneur dans le développement des comptabilités municipales est lui aussi éludé, car on associe comptabilités et autonomie. Klara Hubner note par exemple que les villes suisses situées dans le secteur d'influence des Habsbourg trouvent la voie vers une comptabilité municipale au lendemain de la défaite habsbourgeoise lors de la bataille de Sempach en 1386. Or, même si la littérature de langue allemande en parle peu, l'impact seigneurial sur la présence des comptes existe. Retenons-en pour preuve un cas concret. À Montbéliard, la communauté urbaine avait l'entretien des fortifications à sa charge depuis la charte de franchise de 1283, ce qui suppose des revenus dont la gestion ne nous est pas connue par l'écrit. En 1424, le seigneur de la ville, la comtesse Henriette de Wurtemberg, cède à ses bourgeois le droit d'*angal* sur la vente du vin au détail, à condition qu'il soit employé à la fortification et aux travaux d'entretien de la ville. Des cahiers de comptes apparaissent en 1426¹²³. Comme pour se conformer aux exigences seigneuriales, ils n'enregistrent dans un premier temps dans les recettes que le droit d'*angal* et, dans les dépenses, que des opérations de construction et d'entretien de la ville. Il faut attendre quelques années pour que les comptes et la bourgeoisie s'émancipent de ces notations thématiquement restreintes et introduisent de nouveaux postes ou notations successives non fléchées « construction ».

37 L'historiographie germanique admet plus volontiers un impact des révoltes bourgeoises (*Bürgeraufstände*, *Zunftaufstände*) sur la mise en forme et la conservation des comptes. L'apparition de séries ou les transformations internes des comptes, comme le passage à la langue vulgaire, seraient en lien étroit avec l'évolution politique et institutionnelle. L'argument semble fonctionner à l'échelle macroscopique puisque le développement du rôle politique des métiers coïncide chronologiquement avec la multiplication des

comptabilités municipales dans les années 1360-1400. Il est relevé aussi plusieurs fois à l'échelle microscopique, à Augsbourg, Constance, Bad Windsheim¹²⁴... Mais il plane toujours un doute sur le caractère systématique et durable de ces velléités de contrôle dans les terres d'Empire. Les comptabilités restaient au fond l'affaire de quelques-uns, bien plus que du conseil ou de la communauté bourgeoise. La reddition orale et écrite des comptes était avant tout de l'ordre de l'action symbolique, ce qui autorise à laisser des blancs dans les comptes ou explique des lacunes et des variations de qualité¹²⁵.

- 38 On trouve cependant aussi en Allemagne des explications reposant sur le processus de *Verschriftlichung*. E. Isenmann, rappelle ainsi le rôle qu'a pu tenir la diffusion du support papier pour la mise par écrit des écrits administratifs¹²⁶. Elle pourrait expliquer le phénomène massif que d'élaboration et de conservation de comptes sériels à partir des années 1360.
- 39 Les études portant sur la scripturalité arguent pour un glissement en douceur de comptabilités informelles (orales, coutumières, sur des supports éphémères...) vers des comptabilités écrites sous forme de rouleaux ou de livres, les unes et les autres pouvant du reste continuer à coexister. Ces premiers comptes écrits apparaissent dès lors comme des « *Mitschriften* » destinés à aider les trésoriers lorsque les autres méthodes ne furent plus adaptées au volume des affaires traitées ou au besoin de faire preuve. Autrement dit, l'apparition massive des comptabilités municipales écrites marquerait, comme le disent Mersiowsky et Kluge, un recul de la confiance dans la tradition orale des comptes, une volonté de contrôle et de vérification dans le temps par l'écrit, et non plus par simples déclarations ou serments des témoins ou acteurs des transactions¹²⁷.

2.3.3.2. Les modèles

- 40 La question de la première mise par écrit des comptes municipaux est intimement liée à celle des techniques formelles alors mobilisées. Lorsqu'ils cherchent du côté des techniques de l'écrit (et du maniement des nombres), plutôt que du côté politique et institutionnel, les travaux allemands proposent plusieurs hypothèses sur la circulation de modèles¹²⁸.
- 41 Margret et Arend Mihm font le pari des transferts de ville à ville et notent que Duisbourg a pu en venir à des écrits comptables par diffusion à partir de Bruges, Gand ou Dordrecht, avec lesquels la ville était en contacts commerciaux¹²⁹.
- 42 Dans le cas de Schaffhouse, Oliver Landolt évoque la possibilité de transferts de la sphère marchande vers la ville. Il admet toutefois qu'on ne peut guère le prouver puisque des compagnies commerciales et des écrits marchands ne sont connus à Schaffhouse que très ultérieurement aux premiers comptes municipaux¹³⁰... Est-ce l'écrit de gestion municipal et la formation reçue aux écoles urbaines qui a stimulé les écrits marchands ou sont-ce les marchands qui ont transféré leurs techniques dans la sphère municipale ? C'est aussi une question que se posent, pour le XIII^e siècle, les études sur les comptabilités marchandes de l'espace hanséate¹³¹. Au vu de précoces livres de juridiction gracieuse tenus par des villes et enregistrant des dettes et transactions marchandes comme le *Niederstadtbuch* (1311-1361) de Lübeck¹³², Albrecht Cordes plaide pour le premier scénario, mais la communauté historique est loin d'être unanime... Chercher qui de l'œuf ou la poule est apparu le premier semble vain en l'absence de preuve tangible. Il est certain que les pratiques d'écriture comptables marchands/villes sont plus similaires qu'on ne l'a cru. Elles sont marquées par le même

pragmatisme et l'absence d'un souci d'exhaustivité écrite. Elles recourent toutes deux à des jeux d'écriture synchroniques et diachroniques, où s'articulent fiches, cahiers et livres qui servent à résumer, à sérier, à rapprocher. Il reste cependant une grande différence entre la documentation marchande et la documentation municipale. Dans le premier cas, on ne recherchait pas, semble-t-il, une conservation systématique. Quand elle existe, elle est de l'ordre de l'accidentel, parce qu'il y a eu un litige ou parce que toutes les transactions n'ont pas été soldées. Certes, le grand livre pouvait passer de génération en génération, mais il restait quasiment unique ; dans le second cas, la conservation des métadonnées comptables (les livres de comptes ou cahiers annuels) devient automatique, souvent après un premier temps d'élimination. La différence quantitative des ouvrages conservés est-elle le produit d'une différence de statut de l'écrit entre la personne collective qu'est le corps de ville et la cellule familiale/entrepreneuriale marchande ? S'agit-il de garder les comptes municipaux parce qu'ils font preuve alors que ceux des marchands font preuve à demi¹³³ ? Il semble difficile de faire de cette raison une loi générale. En 1463, le camérier (*Kämmerer*) de Lunebourg Lutke Stoterogge se dit en incapacité de rendre des comptes en l'absence de son collègue Lutke van Winsen décédé, qui, lui, tenait les documents préparatoires, les *nalatenen registeren*, manifestement non conservés avec les documents de la ville. On ne se formalisa pas outre mesure de l'absence de comptes généraux, et de la non-conservation de documents essentiels¹³⁴. La bonne foi de l'officier et quelques témoignages pouvaient peut-être suffire.

- 43 Il nous faut donc enquêter encore sur cette dimension sérielle des comptabilités municipales, sur ce qu'elle induit dans les livres et dans leur usage. Une étude des conditions d'accès aux livres et aux fiches, ainsi que de leur contexte d'archivage, pourrait livrer quelques indices.
- 44 En ce qui concerne la mise au jour de modèles, Gabriel Zeilinger évoque quant à lui l'éventualité d'une imitation ou d'une émulation administrative de ville à ville¹³⁵. Il invite à considérer les mouvements et évolutions de carrière des secrétaires municipaux, souvent impliqués dans la tenue des livres de compte, voire dans l'administration de certaines caisses municipales. On en reste pour l'instant à des conjectures, tant il faut encore approfondir d'une part la connaissance des rédacteurs, responsables et superviseurs des comptes, et d'autre part l'analyse codicologique.
- 45 À l'idée de modèles importés, s'adjoint enfin la thèse d'un développement et d'un perfectionnement interne des écrits comptables, par tâtonnements successifs. Les affaires à traiter, de même que le support, induisaient des transformations et ajustements élaborés de façon intuitive :
- 46 « L'ordre sur le papier crée l'ordre dans la tête et inversement [...] Et c'est la tête d'un scribe, qui trie, classe, ordonne les informations préalables mis à sa disposition - tantôt par des fiches, tantôt par des écrits préparatoires (*Vorschriften*), des tablettes de cire ou autre -, et qui donne littéralement forme à cet ordre qu'il a créé. Il n'y avait pas de normes, de guides ou même de manuels pour la réalisation de livres de comptes. Les secrétaires, femmes et hommes, créaient leurs propres ordonnancements et notations, fort similaires, guidés par une pensée pragmatique, mais à chaque fois avec des systémiques individuelles, changeant, au sein de la même institution, lorsqu'arrivait une tête qui ordonnait les choses d'une nouvelle façon et une main écrivant différemment¹³⁶ ».

- 47 La part de l'initiative individuelle est patente dans l'introduction de certains livres de gestion, comme le *Baumeisterbuch* d'Endres Tucher¹³⁷. Ce maître d'œuvre nurembergeois y explique comment, après quatre ans dans l'exercice de ses fonctions (1464) il a jugé nécessaire de constituer un guide, achevé en 1470 et destiné à ses successeurs. Outre sa propre expérience, il disposait pour l'écrire d'ordonnances, d'embauches et de commandes, ainsi que de l'expertise de Conrad Gürtler, responsable des travaux depuis 27 ans¹³⁸. Il restitue du reste dans son ouvrage des données chiffrées sur les salaires ou les prix.
- 48 Ce genre de créations pragmatiques, qui mêle expériences vécues communiquées oralement et fiches antérieures écrites, invite à ne pas considérer les livres de comptes généraux seuls, mais à les replacer dans l'histoire de la production écrite municipale (qui ne doit pas se réduire, rappelons-le, à une histoire des livres). À cet égard, les cas les plus intéressants à suivre sont ces livres de comptes qui n'étaient consacrés au départ qu'aux recettes et dépenses d'un office ou d'une caisse (notamment l'office de construction, les revenus de l'impôt indirect, la perception des cens), puis absorbent de nouvelles opérations. À Augsbourg comme à Luxembourg, les *Baumeisterbücher* témoignent d'une comptabilité relativement centrale née progressivement à partir de la gestion de la caisse du maître d'œuvre. À Colmar, les livres de la douane (*Kaufhausbücher*) enregistrent peu à peu de nouveaux types de recettes et de dépenses, après avoir fédéré au départ seulement les données en lien avec l'activité des *Ungeltes*, les percepteurs et gestionnaires de l'impôt indirect et des tonlieux. L'exploration détaillée de ces processus reste à écrire, en distinguant soigneusement ce qui se passait concrètement dans les caisses et le jeu des écritures comptables peu à peu agrégées.
- 49 Parce que le cadre du corps de ville offre une certaine continuité et stabilité, dans le contexte municipal, sans doute faudrait-il nuancer l'idée d'une élaboration des comptes « sans normes, sans guides ou manuels ». Même si elle a été interrompue ou transformée au gré des crises politiques, des velléités de réforme, ou du savoir-faire des secrétaires, il a pu se former au fil du temps une tradition, un art de faire local, dont les volumes anciens conservés étaient les garants et les modèles. Par ailleurs, des documents normatifs, des statuts et ordonnances, des propositions d'amélioration donnaient des cadres à la tenue des documents de gestion comptable par les officiers¹³⁹.
- 50 En ville, le Conseil et ses représentants, par leurs interventions dans les affaires marchandes, religieuses ou ecclésiastiques, peuvent donner un air de famille aux diverses comptabilités urbaines dont les comptabilités municipales. L'historiographie de ces comptabilités municipales en terre d'Empire est une vieille dame de plus d'un siècle. Elle a déjà produit de nombreuses éditions de comptes. En dépit de ce legs, il s'agit toujours et encore d'éditer, en version papier, qui garantit la transmission sur le long terme, mais aussi en version électronique pour que le lecteur puisse s'emparer des multiples aspects des comptes (texte, image, ordonnancement, chiffres...). Une telle volonté d'approche totale des comptes municipaux médiévaux suppose la mobilisation d'équipes aux multiples compétences, qui puissent s'appuyer sur des travaux préexistants. Ces conditions semblent réunies à Bâle, Luxembourg et Augsbourg. Il n'est pas sûr qu'elles soient facilement reproductibles ailleurs.
- 51 La masse documentaire que représentent les comptes municipaux médiévaux, surtout si l'on ne se restreint pas aux livres ou rouleaux de comptes annuels, a de quoi conduire à des monographies et exposés sans fin. La littérature consacrée au sujet est déjà conséquente. Son signalement reste un peu orphelin après la disparition de *Computatio*,

mais une bonne contribution participative à l'*Index Librorum Civitatum* pourrait combler le manque.

- 52 Dans ce paysage documentaire dominé par des sources pragmatiques où chaque compte peut sembler un cas d'espèce, il importe de trouver des voies de comparaison et des entrées transversales pertinentes. Or, après un complet changement de paradigme, cela ne se fera plus guère sur le terrain des sommes et des budgets comme on l'a longtemps cru et tenté. C'est donc du côté du texte, des mots et de l'écrit que l'analyse se tourne à présent. À l'échelle d'une ville, en partant des comptabilités dites générales, l'attention doit se porter vers la mise en forme des données et ses évolutions, en recherchant les permanences et les changements¹⁴⁰.
- 53 Pour ne pas laisser de côté l'organisation du texte ou les choix de formats et de supports que firent les scribes médiévaux, l'étude des comptabilités municipales médiévales ne saurait pas se passer d'un recours à la codicologie ou à la paléographie et d'une appréhension de la matérialité des comptes. Ces informations matérielles peuvent déjà être en soi un bon instrument de comparaison¹⁴¹. Comme les écritures comptables forment un système où des livres, des cahiers et des fiches s'articulent les uns aux autres, il faut néanmoins savoir se détacher des tentantes séries pour aller voir ailleurs. C'est en travaillant dans le détail sur des postes d'inscriptions précis – les rentes, un impôt, les frais de chancellerie etc. – et en les cherchant aussi hors des grands livres que l'on peut apprendre sur les logiques d'inscription et de gestion comptable. Si traditions locales ou transferts il y a, ils apparaîtront sans doute mieux à la lumière d'une telle démarche. N'oublions pas non plus de suivre les hommes, les responsables des comptes, les secrétaires, les contrôleurs, en prêtant attention aux changements politiques et institutionnels.
- 54 Au vu de ce qu'il reste à faire, pas de doute, la vieille dame a encore de beaux jours devant elle.

Annexes

Dates d'apparition de quelques comptes municipaux en terres d'Empire

- Osnabrück 1285
- Breslau 1299
- Augsburg, *Baumeisterrechnungen* en 1320-1331, *Steuermeisterbücher* (1321, 1322, 1323, 1332), *Baumeisterbücher* ap. 1368
- Aix la Chapelle 1334
- Soest 1338
- Duisbourg 1348
- Hambourg 1350
- Strasbourg vers 1350
- Zürich 1357
- Bâle 1360
- Minden 1360
- Butzbach 1371
- Berne 1375
- Rothenbourg 1375
- Nuremberg 1377
- Luxembourg 1388
- Besançon 1389
- Mulhausen/Thur. 1392

- Göttingen 1393/94
 - Bad Windsheim 1393/94
 - Schaffhouse 1396
 - Lucerne, *Ungeldrechnungen* qui se transforment en comptabilités générales 1397
 - Fribourg (Suisse) 1402
 - Soleure fragment 1438
 - Constance 1443
 - Münster 1447
-

NOTES

1. Remarque préliminaire : cet article est volontairement tourné vers une bibliographie en allemand. Il ne signale donc la littérature francophone qu'incidemment et à titre de comparaison. Les titres allemands indiqués sont pour la plupart accessibles dans le réseau de prêt des bibliothèques universitaires ou sont accessibles en ligne. Bertrand, Paul, *Les écritures ordinaires : sociologie d'un temps de révolution documentaire (entre royaume de France et empire, 1250-1350)*, Paris, 2015 ; *Idem*, « L'uniformisation de la culture écrite au XIII^e siècle : les rouages de l'europanisation de l'Occident médiéval », dans Panfili, Didier et Dehoux, Esther (dir.), *Histoire monde, jeux d'échelle et espaces connectés, XLVII^e Congrès de la SHMESP (Arras, 2016)*, Paris, 2017, p. 163-178 ; parmi les monographies, signalons Brunner, Thomas, *Douai, une ville dans la révolution de l'écrit du XIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Benoît-Michel Tock, Université de Strasbourg, 2014 ; Kluge, Mathias Franc, *Die Macht des Gedächtnisses. Entstehung und Wandel kommunaler Schriftkultur im spätmittelalterlichen Augsburg*, Leiden, Boston, 2014.

2. Jamme, Armand, « Histoire médiévale et comptabilités. Renouveau d'un champ historiographique, renouvellement des perspectives d'édition », *Perspectiva*, discussions 9, 2014, https://www.perspectiva.net/publikationen/discussions/9-2014/jamme_histoire [vérifié le 19 février 2019].

3. Voir par exemple, Bruchhäuser, Hanns-Peter, *Kaufmannsbildung im Mittelalter. Determinanten des Curriculumus deutscher Kaufleute im Spiegel der Formalisierung von Qualifizierungsprozessen*, Cologne, Vienne, 1989.

4. Il convient de ne pas oublier l'existence de comptabilités sur des supports éphémères (tablettes de cire, écorces, baguettes...). L'usage de ces comptabilités éphémères persiste au-delà de l'apparition d'inscriptions sur papier ou parchemin. Elles forment des outils préparatoires ou parallèles aux *Handlungsbücher*. Notons aussi que la réalisation de *codices*, rouleaux ou cahiers de comptes sur papier ou parchemin n'est pas en soi une garantie de durabilité. Une fois les transactions en cours soldées et l'ensemble des inscriptions rayées, il n'y avait plus forcément nécessité de garder le document. Voir Mersiowsky, Mark, « Zur Überlieferung hansischer Geschäftsquellen. Altbekanntes und Neufunde », dans Mantegna, Cristina et Poncet, Olivier (dir.), *Les documents du commerce et des marchands entre Moyen Âge et époque moderne (XII^e-XVII^e siècle)*, Rome, p. 180-201 ; Hammel-Kiesow, R., « Schriftlichkeit und Handelsgesellschaften niederdeutsch-hansischer und oberdeutscher Kaufleute im späten 13. und im 14. Jahrhundert », dans Heckmann, Marie-Luise et Röhrkasten, Jens (dir.), *Von Novgorod bis London. Studien zu Handel, Wirtschaft und Gesellschaft im mittelalterlichen Europa. Festschrift für Stuart Jenks zum 60. Geburtstag*, Göttingen, 2008, p. 213-241.

5. Sur les premiers fragments de comptes conservés à Kiel et Lübeck pour la fin du XIII^e siècle, voir Mersiowsky, Mark, « Zur Überlieferung hansischer Geschäftsquellen », art. cit. ; Patze, Hans, « Neue Typen des Geschäftsschriftgutes im 14. Jahrhundert », dans *idem* (dir.), *Der deutsche Territorialstaat im 14. Jahrhundert*, vol. 1, Sigmaringen, 1970, p. 9-64, p. 59, note 190 ; Behrmann, Thomas, « Apprendre par l'écriture : les débuts de la comptabilité des marchands dans les villes hanséatiques », dans Coquery, Natacha, Menant, François, Weber, Florence (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, p. 181-193. Thomas Behrmann y compare le 1^{er} fragment lübeckois de la fin du XIII^e siècle au livre de Vicko von Geldersen, marchand grossiste en draps et conseiller de Hambourg (livre utilisé en 1367-1392).

6. Le plus ancien *Handlungsbuch* connu pour l'espace hanséate est celui du Lübeckois Hermann Warendorp et de son beau-frère Johann Clingenberg (1330-1331). Voir Rörig, Fritz, « Das älteste erhaltene deutsche Kaufmannsbüchlein », *Hänsische Geschichtsblätter*, vol. 39, 50, 1925, p. 12-66 ; *idem*, *Hänsische Beiträge zur deutschen Wirtschaftsgeschichte*, Breslau, 1929, chap. 6 ; voir aussi la bibliographie fournie par Behrmann, Thomas, « Apprendre par l'écriture », art. cit. ; Topinke, Doris, *Handelstexte. Zur Textualität und Typik kaufmännischer Rechnungsbücher im Hanseraum des 14. und 15. Jahrhunderts*, Tübingen, 1999, p. 122-126. Pour le sud de l'Allemagne, Chroust, A., Proesler, H. (éd.), *Das Handlungsbuch der Holzschuher in Nürnberg von 1304-1307, Veröffentlichungen zur fränkischen Geschichte*, X., Reihe 1, Erlangen, 1934 ; Bastian, F., *Das Runtingerbuch 1383-1407, und verwandtes Material zur Regensburger-südostdeutschen Handel und Münzwesen*, 3 vol., Ratisbonne, 1935-1944, vol. 1 : *Darstellung*, Ratisbonne, 1944 et vol. 2 : *Text des Runtingerbuches*, Ratisbonne, 1935.

7. Concept forgé par l'historiographie. Littéralement, « livres d'activités », ce qui permet d'englober différents états de la production (livres de raison, mémoriaux, grands livres, livres de dettes, livres secrets...). Le terme *Buch* ne témoigne en rien de la forme externe de cette documentation, qui peut consister en rouleaux, en livres ou en cahiers de quelques feuillets.

8. Il n'est pas possible de dresser ici une liste exhaustive des éditions ou des documents inédits signalés. Pour l'espace hanséatique, voir Sprandel, Rolf (dir.), *Quellen zur Hansegeschichte*, avec les contributions de Bohmbach Jürgen et Goetze Jochen, 1982, p. 508-529, notamment sur les *Handlungsbücher* de H. Warendorp et J. Clingenberg, Johann Tölner (1345-1350), Hermann et Johann Wittenborg (vers 1330-1363), Vicko von Geldersen (1368-1377), Hildebrand Veckinchusen (1399-1415). Une liste de sources inédites est donnée *ibidem*, p. 543-548. Voir aussi Penndorf, Balduin, *Geschichte der Buchhaltung in Deutschland*, Leipzig, 1913 ; Stromer, Wolfgang von, « Das Schriftwesen der Nürnberger Wirtschaft vom 14. bis zum 16. Jahrhundert », dans *Beiträge zur Wirtschaftsgeschichte Nürnbergs*, vol. 2, Nuremberg, 1967, p. 751-799. Sur le portail « Geschichtsquellen », on trouvera plusieurs fiches inventoriant les éditions et travaux relatifs à quelques *Handlungsbücher* : https://www.geschichtsquellen.de/repOpus_02578.html ; https://www.geschichtsquellen.de/repOpus_02574.html ; https://www.geschichtsquellen.de/repOpus_02576.html.

9. L'état de conservation des sources comptables du XVI^e siècle n'est pas forcément meilleur que celui des livres du XIV^e siècle. Ainsi, les comptes généraux de la société augsbourgeoise des Fugger n'ont pas été conservés. Voir par exemple Kellenbenz, Hermann (éd.), *Das Meder'sche Handelsbuch und die Welser'schen Nachträge : Handelsbräuche des 16. Jahrhundert*, Wiesbaden, 1974 ; à la faillite des Welser en 1614, leurs comptes ont été démantelés : un état des fragments patiemment collectés a été récemment publié par Geffcken, Peter (éd.) et Häberlein, Mark, *Rechnungsfragmente der Augsburger Welser-Gesellschaft (1496-1551). Oberdeutscher Fernhandel am Beginn der neuzeitlichen Weltwirtschaft*, Stuttgart, 2014 ; Signori, Gabriela (éd.), *Das Schuldbuch des Basler Kaufmanns Ludwig Kilchmann (gest. 1518)*, Stuttgart, 2014 ; Eadem et Müntz, Marc (éd.), *Das Geschäftsbuch des Konstanzer Goldschmiedes Steffan Maignow*, Ostfildern, 2012.

10. La correspondance d'Hildebrand Veckinchusen comporte environ 500 lettres. Stieda, Wilhelm (éd.), *Hildebrand Veckinchusen. Briefwechsel eines deutschen Kaufmanns im 15. Jahrhundert*, Leipzig,

1921. Ces lettres peuvent être rattachées à des documents de gestion comptable dans la mesure où les correspondants d'Hildebrand, et notamment son frère Sivert, y rendent des comptes sur leurs activités lointaines.

11. Voir Lesnikov, Michail (éd.), *Die Handelsbücher des hansischen Kaufmanns Veckinchusen*, Berlin, 1973. Lesnikov, Michail P., Stark, Walter (éd.), *Die Handelsbücher des Hildebrand Veckinchusen : Kontobücher und übrige Manuale*, Cologne, 2013 ; voir les réflexions d'Albrecht Cordes sur ces sources et leur étude : Cordes, Albrecht, « Die Veckinchusen-Quellen und ihre weitere Erforschung. Ein faszinierendes und sperriges Stück Kaufmannsgeschichte », dans Sarnowsky, Jürgen (dir.), *Konzeptionelle Überlegungen zur Edition von Rechnungen und Amtsbüchern des späten Mittelalters*, Göttingen, 2016, p. 73-90.

12. Lesnikov, Michail P., *Zur Geschichte der hansischen Handelsgesellschaften im xv. Jahrhundert*, *Troisième conférence internationale d'histoire économique Munich 1965*, vol. 5, Paris, 1974, p. 37-46 ; Delort, Robert, *Le commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge (vers 1300-1450)*, 2 volumes, Rome, 1978 ; voir Pelus, Marie-Louise, *Wolter von Holsten, marchand lübeckois dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Contribution à l'étude des relations commerciales entre Lübeck et les villes livoniennes*, Paris, 1981 ; Stark, Walter, « Zins und Profit bei hansischem Handelskapital », dans Fritze, Konrad et alii (dir.), *Zins-, Profit- Ursprüngliche Akkumulation*, Weimar, 1981, p. 13-27 ; *Idem*, « Über Platz- und Kommissionshändlergewinne im Hansehandel des 15. Jahrhunderts », dans Fritze Konrad et alii (dir.), *Autonomie, Wirtschaft und Kultur der Hansestädte*, Weimar, 1985 ; *Idem*, *Untersuchungen zum Profit beim hansischen Handelskapital in der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts*, Weimar, 1985 ; Cordes, Albrecht, *Spätmittelalterlicher Gesellschaftshandel im Hanseraum*, Cologne, Weimar, Vienne, 1998.

13. Sombart, Werner, *Der moderne Kapitalismus. Historisch-systematische Darstellung des gesamteuropäischen Wirtschaftslebens von seinen Anfängen bis zur Gegenwart*, Munich, Leipzig, 1916, ici, vol. I,1, p. 296-299 et vol., III,1, p. 131 et s. Werner Sombart parle de « manque d'une volonté et d'une capacité à compter de façon exacte » ou encore d'un « manque d'esprit calculatoire et systématique-objectivant » (vol. 1, p. 298 et s.). La même idée des limites des techniques comptables hanséates est reprise chez de Roover, Raymond, « The Development of Accounting prior to Luca Pacioli according to the Account-Books of Medieval Merchants », dans Littleton A.C., Yamey B.S., *Studies in the History of Accounting*, 1956, p. 114-174, ici p.171. Basil Selig Yamey soumet cette vision à un examen critique et récuse l'existence d'un lien entre l'usage de la comptabilité à partie double et un esprit capitaliste. Voir Yamey, B.S., « Accounting and the Rise of Capitalism : Further Notes on an Theme of Sombart », *Journal of Accounting Research*, II, n° 2, 1964, p. 117-136.

14. Stromer, Wolfgang von, *Oberdeutsche Hochfinanz. 1350-1450*, Wiesbaden, 1970 ; *idem*, « Der innovatorische Rückstand der hansischen Wirtschaft », dans Schulz, Knut (dir.), *Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte des Mittelalters. Festschrift für Herbert Helbig zum 65. Geburtstag*, Cologne, Vienne, 1976, p. 204-217. Un bilan historiographique établi par Hermann Kellenbenz en 1971 permet de se replonger dans les débats de l'époque. Voir Kellenbenz, Hermann, « Buchhaltung der Fuggerzeit », *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Vol. 58, 1971, p. 221-229. Rappelons que les Fugger eux-mêmes, bien qu'au contact avec les méthodes de comptabilité vénitienne, n'utilisaient pas au xvi^e siècle la comptabilité en partie double.

15. Voir le résumé des débats et les références bibliographiques proposés par Steinbrink, Matthias, « Netzwerkhandel am Oberrhein. Kaufmännische Buchhaltung und Organisationsform am Beispiel Ulrich Meltingers », dans Fouquet, Gerhard, Gilomen, Hans-Jörg (dir.), *Netzwerke im europäischen Handel des Mittelalters*, Ostfildern, 2010, p. 317-333, ici p. 317-320, avec bibliographie complémentaire.

16. Voir Behrmann, Thomas, « Apprendre par l'écriture », art. cit. ; Steinbrink, Matthias, *Ulrich Meltinger. Ein Basler Kaufmann am Ende des 15. Jahrhunderts*, Stuttgart, 2007 ; *idem*, « Item ich han mit im gerechnet. Das Geschäftsbuch des Ulrich Meltinger. Ein Werkstattbericht », dans Denzel,

Markus A., Hocquet, Jean-Claude, Witthöft, Harald (dir.), *Kaufmannsbücher und Handelspraktiken vom Spätmittelalter bis zum 20. Jahrhundert. Merchant's Books and Mercantile Pratiche from the Late Middle Ages to the Beginning of the 20th Century*, Stuttgart, 2002, p. 117-123 ; Cordes, Albrecht, « Die Veckinchusen-Quellen », art. cit. ; *idem*, *Spätmittelalterlicher Gesellschaftshandel*, op. cit. ; *idem*, « Handel auf eigene, fremde und gemeinsame Rechnung », dans Lesnikov, Michail P., Stark, Walter (éd.), *Die Handelsbücher des Hildebrand Veckinchusen*, op. cit., p. LV-LVIII ; Arlinghaus, Franz-Josef, « Die Bedeutung des Mediums „Schrift“ für die unterschiedliche Entwicklung deutscher und italienischer Rechnungsbücher », dans Pohl, Walter, Herold, Paul (dir.), *Vom Nutzen des Schreibens*, Vienne, 2002, p. 237-268 ; *idem*, *Zwischen Notiz und Bilanz. Zur Eigendynamik des Schriftgebrauchs in der kaufmännischen Buchführung am Beispiel der Datini/di Berto-Handelgesellschaft in Avignon (1367-1373)*, Francfort-sur-le-Main, 2000 ; Stockhusen, Sabrina, « Rechnungsbuch und Rechtssicherung um 1500. Beobachtungen zur kaufmännischen Rechtspraxis am Beispiel des Rechnungsbuches des Lübecker Krämers Hinrik Dunkelgud », dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher des Mittelalters und der Frühen Neuzeit. Formen und Methoden der Rechnungslegung: Städte, Klöster, Kaufleute*, Göttingen, 2015, p. 153-172 ; Hammel-Kiesow, Rolf, « Schriftlichkeit und Handelsgesellschaften », art. cit.

17. Arlinghaus, F.-J., « Die Bedeutung des Mediums „Schrift“ », art. cit., p. 249.

18. Il n'y a pas de recours systématique à l'écrit pour chacune des opérations. De même, d'un siècle à l'autre, il n'existe pas de progression linéaire du nombre des transactions inscrites. Voir Behrmann, Thomas, « Apprendre par l'écriture », art. cit. Sur les deux concepts de *Verschriftlichung* et *Verschriftung*, voir *Voces*, <http://num.ea3400.unistra.fr/voces/accueil> [vérifié le 25/07/2019].

19. Voir à titre comparatif pour l'Europe septentrionale francophone, Arnoux, Mathieu, « Des marchands sans livres de comptes ? Sources d'entreprises et documentation commerciale dans l'Europe francophone (Royaume de France, Îles britanniques, XIV^e-XV^e siècles) », dans Mantegna, Cristina et Poncet, Olivier (dir.), *Les documents du commerce et des marchands*, op. cit., p. 119-132.

20. L'historiographie allemande a l'habitude de qualifier ces livres de « personnels » (Stockhusen, Sabrina, « Rechnungsbuch », art. cit., p. 153) ou « privés » (Steinbrink, Matthias, « Netzwerkhandel », art. cit., p. 139). Ces adjectifs reflètent mal les circulations de ces livres. Mais ils invitent à rapprocher les *Handlungsbücher* marchands des livres de raison familiaux.

21. Ils mentionnent parfois le nom des clients, le type et les quantités de marchandises à rembourser, les dates d'acquisition et de remboursement prévues.

22. Au XVI^e siècle, les filiales des Fugger devaient théoriquement tenir chacune au moins un journal, un livre de dettes, un livre des stocks et des biens. À Augsbourg, à la maison-mère, ont été conservés un grand livre des affaires passées avec les Habsbourg, un livre de change, un livre d'affaires passées avec des puissances seigneuriales et territoriales, un grand livre consacré aux sorties de capitaux, des états des stocks, des inventaires ponctuels... Les factoreries de la firme Welser présentaient quant à elles des systèmes comptables non unifiés. À Nuremberg, la filiale tenait un *Schuldbuch* (livre de dettes et de créances) et un livre de marchandises (*Kapus*). Ce dernier n'existait pas pour la tenue des comptes à Anvers.

23. Stockhusen, Sabrina, « *Rechnungsbuch* », art. cit., p. 158 le définit donc comme un « *Haushalt- und Schuldbuch* », un livre de raison domestique et un livre de dettes. Il peut donc être rapproché des livres de gestion domestique produits par des élites urbaines. Les livres de raison dotés d'une dimension comptable ont été exploités pour des études sur la vie quotidienne ou la culture matérielle. Par exemple, le livre des Nurembergeois Anton Tucher et Paul Behaim : Loose, Wilhelm (éd.), *Anton Tuchers Haushaltbuch (1507-1517)*, Tübingen, 1877 ; Dirlmeier, Ulf, *Untersuchungen zu Einkommensverhältnissen und Lebenshaltungskosten in oberdeutschen Städten des Spätmittelalters*, Heidelberg, 1978 ; *idem*, « Alltag, materielle Kultur, Lebensgewohnheiten im Spiegel spätmittelalterlicher und frühneuzeitlicher Abrechnungen », dans Jaritz, Gerhard (dir.), *Mensch und Objekt im Mittelalter und in der frühen Neuzeit. Leben-Alltag-Kultur*, Vienne, 1990,

p. 157-180 ; Westphal, Sina, « Der Haushalt des Nürnberger Stadtadeligen Anton Tucher im Jahr 1508 », *Scripta Mercaturae*, vol. 41, 2007, p. 39-68 ; Kamann, Johannes, « Aus Nürnberger Haushaltungs- und Rechnungsbüchern des 15. und 16. Jahrhunderts », *Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg*, 6, 1886, p. 57-122. Plus récemment, Groth, Constantin, « Nürnberger Patrizier im Spiegel ihrer Rechnungsbücher : Wilhelm Löffelholz (1424-1475) und sein Sohn Wolfgang Löffelholz (1468-1519), dans Westermann Angelika et Welsch Stefanie von (dir.), *Person und Milieu. Individualbewusstsein ? Persönliches Profil und soziales Umfeld*, Husum, 2013, p. 135-150.

24. Ces paragraphes sont-ils bien le reflet de comptes (*Konto*), au sens d'unités d'enregistrement de flux financiers ? Ou s'agit-il simplement de regroupements textuels opérés en 2^e instance d'après des documents préparatoires (fiches, mémoriaux) ? L'historiographie allemande, nourrie par la réflexion de l'école de Münster sur les pratiques de l'écrit, insiste sur les contraintes des supports et par contrecoup les dynamiques propres et les innovations qu'elles peuvent induire. Ainsi le manque de place sur une page consacrée aux notations relatives à une personne peut conduire à additionner les sommes indiquées pour les reporter ailleurs, puis à penser de façon plus abstraite selon des flux entrants et sortants relatifs à cette même personne. Voir Arlinghaus, F.-J., « Die Bedeutung des Mediums », art. cit., ici p. 253-267 ; Petersen, Niels, « Dat ene jegen dat ander rekent. Ertrag und Perspektiven der Forschung mit Rechnungsquellen », dans *idem* et Gleba, Gudrun (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher des Mittelalters und der Frühen Neuzeit. Formen und Methoden der Rechnungslegung : Städte, Klöster, Kaufleute*, Göttingen, 2015, p. 329-334, ici p. 331 : « Function follows form ? ».

25. La présence de regroupements des inscriptions autour de personnes, d'associations marchandes ou de produits se retrouve dans les « *Kontobücher* » d'Hildebrand Veckinchusen.

26. Voir Steinbrink, Matthias, « Netzwerkhandel », art. cit., p. 321-322.

27. Voir Stockhusen, Sabrina, « *Rechnungsbuch...* », art. cit. p. 158, notes 29 et 30. Exemples également dans Kellenbenz, Hermann, « Buchhaltung der Fuggerzeit », art. cit. et Penndorf, Balduin, *Buchhaltung*, op. cit., p. 26-30.

28. Voir Braunstein, Philippe, *Un banquier mis à nu. Autobiographie de Matthäus Schwarz, bourgeois d'Augsbourg*, Paris, 1992. M. Schwarz a laissé un traité sur les différents types de systèmes comptables rencontrés dans sa jeunesse en 1516-1518, et dans les années 1550. Österreichische Nationalbibliothek Wien, CVP 10906 ; Kellenbenz, Hermann, « Die Buchhaltung des Unternehmens von Anton Fugger », *Mitteilungsblätter für das Archivwesen der Wirtschaft*, 8/2-3, 1975, p. 33-53.

29. Voir Steinbrink, Matthias, « Netzwerkhandel », art. cit.

30. Par exemple, sur les établissements monastiques cisterciens : Bruch, Julia, *Die Zisterze Kaisheim und ihre Tochterklöster. Studien zur Organisation und zum Wirtschaften spätmittelalterlicher Frauenklöster. Mit einer Edition des Kaisheimer Rechnungsbuches*, Berlin, 2013 ; J. Sarnowsky, éditeur de plusieurs documents laissés par l'ordre teutonique, dirige un projet de portail consacré à ces sources, dont des livres de comptabilités. Sarnowsky, Jürgen (dir.), *Konzeptionelle Überlegungen*, op. cit., notamment, p. 7-12, introduction. Sur les *Amtsbücher* des Deutschen Ordens, état des lieux des sources éditées et présentation du projet par Franzke Cordula, A. et Laczny, Joachim, « Digital Humanities und die Edition von Amtsbüchern. Die Verwaltungstätigkeit des Deutschen Ordens im ländlichen Raum Preußens », *ibidem*, p. 91-106. Voir aussi : <http://www.spaetmittelalter.uni-hamburg.de/Urkundenbuch/> et <http://www.schuredo.uni-hamburg.de/content/below/index.xml> ; Rosenplänter, Johannes, « Rechnungsführung und Abrechnungspraxis in norddeutschen Frauenklöstern im späten Mittelalter », dans Dobrinski, Claudia et alii (dir.), *Kloster und Wirtschaftswelt im Mittelalter*, Munich, 2003, p. 189-200 ; plusieurs articles consacrés à des comptabilités de communautés religieuses, dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher des Mittelalters*, op. cit., dont celui de Julia Bruch sur le couvent cistercien de Kaisheim, p. 14-44, de Bettina Marietta Recktenwald sur celui de Salem, p. 45-59, Cordula Franzke sur l'ordre teutonique vers 1450, p. 119-136.

31. Voir le constat dressé par Gleba, Gudrun, « *Summa summare : Klöster als Arbeitgeber und Handelspartner. Beispiele auswestfälischen Rechnungsbücher* », dans Claudia Dobrinski *et alii* (dir.), *Kloster und Wirtschaftswelt op. cit.*, p. 171-188, ici p. 171 avec quelques exemples de comptes édités. Voir également Rosenplänter, Johannes, « *Rechnungsführung und Abrechnungspraxis...* », art. cit., *ibidem*, p. 189-200.
32. *Ibidem*, p. 190 ; Mersiowsky, Mark, *Die Anfänge territoriale Rechnungslegung im deutschen Nordwesten. Spätmittelalterliche Rechnungen, Verwaltungspraxis, Hof und Territorium*, Stuttgart, 2000, p. 255-268. Les livres ou cahiers comptables n'avaient pas la dimension juridique des chartes et furent parmi les documents promptement éliminés.
33. Par exemple, aux archives municipales de Haguenau, qui disposent aussi d'une riche comptabilité de fabrique, figurent des inventaires et des comptes relatifs aux recluses de Saint-Catherine (AMH, série GG, 29-30-31).
34. Évoquons par exemple Rulman Merswin (1307-1382), banquier issu du patriciat strasbourgeois, auteur d'écrits mystiques et fondateur de la maison de la Sainte-Trinité, bientôt cédée à l'ordre de l'Hôpital (Saint-Jean en l'île-verte, 1370), sur les friches d'un ancien établissement d'Augustins (1252). La commanderie devint le siège d'un hôpital, au centre de nombreuses donations strasbourgeoises. Elle relevait du contrôle d'administrateurs laïcs, membres de l'aristocratie urbaine. Voir Buchheit, Nicolas, *Horizon universel, horizon régional. Réseaux et territoires des commanderies hospitalières de Basse-Alsace au XIII^e et au XIV^e siècle*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2010, p. 197-259 ; Georges Bischoff attire l'attention sur les registres de comptes de l'intendant (1462-1525), conservés dans le fonds Saint-Jean (ADBR, H1663), « Dans les assiettes de l'ENA », *Saisons d'Alsace 67, La vie quotidienne au Moyen Âge*, p. 67-73. En 1388, le Nurembergeois Conrad Mendel fonde un hospice destiné à 12 artisans âgés. Si l'on connaît surtout les *Hausbücher* de cette *Zwölfbrüderstiftung* (<https://hausbuecher.nuernberg.de/index.php?do=page&mo=2>), il reste aussi aux archives municipales de Nuremberg des listes de dépenses de produits alimentaires, exploitées par Gerhard Fouquet : Fouquet, Gerhard, « *Zwölf-Brüder-Häuser und die Vorstellung vom verdienten Ruhestand im Spätmittelalter* », dans Bulst Neithard et Spieß Karl-Heinz (dir.), *Sozialgeschichte mittelalterlicher Hospitäler*, Ostfildern 2007, p. 37-76.
35. Ainsi en 1322, une décision du conseil de Strasbourg établit une surveillance des finances des couvents. Les établissements féminins s'y plièrent, mais ce ne fut pas le cas des maisons masculines. Les couvents féminins étaient ainsi généralement sous la tutelle d'un *Schaffner*, issu d'une branche masculine de l'ordre, et d'un *Pfleger*, délégué par le conseil.
36. Sigrid Schmitt-Hirbodan (université de Tübingen) et ses étudiants animent ainsi depuis plusieurs années un programme de recherche consacré aux communautés féminines aux XV^e et XVI^e siècles, principalement en Haute-Rhénanie. Klapp, Sabine, « Die „Äbtissinnenrechnungen“ des Klosters St. Klara auf dem Werth. Alltag und Festtag einer geistlichen Frauengemeinschaft Straßburgs am Ausgang des Mittelalters », *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* 159, 2011, p. 211-248 ; *eadem*, « Pragmatische Schriftlichkeit in Straßburger Frauenklöstern des späten Mittelalters », dans Mossman Stephen, Palmer Nigel F., Heinzer, Felix (dir.), *Schreiben und Lesen in der Stadt : Literaturbetrieb im spätmittelalterlichen Straßburg*, Berlin/Boston, 2012, p. 231-238 ; pour la région westphalienne et le nord de l'Allemagne, toutes communautés féminines confondues, voir les travaux de Gleba Gudrun : Gleba, Gudrun et Petersen, Niels. (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher, op. cit.* ; *eadem*, « Rechnen, Wirtschaften. Aufschreiben. Vernetzte Schriftlichkeit. Wirtschafts- und Rechnungsbücher als Quellen klösterlichen Alltagsgeschichte », dans Pätzold, Stefan et Stumpf, Marcus, *Mittelalterliche und frühneuzeitliche Rechnungen als Quellen der landesgeschichtlichen Forschung*, Münster, 2016, p. 51-64 ; *eadem* avec Eberhardt, Ilse (éd.), *Summa Summarum : spätmittelalterliche Wirtschaftsnachrichten und Rechnungsbücher des Osnabrücker Klosters Gertrudenberg*, Transkription und Kommentar, Münster, 2011 ; Lorenzen-

Schmidt, Klaus-Joachim (éd.), *Rechnungen des Konvents der Blauen Schwestern (Beginen) in Hamburg : die mittelalterlichen Rechnungen 1481-1515*, Münster, 2017.

37. Voir Rückert, Maria Magdalena, « Die Rechnung der Schaffnerin Barbara von Speyer aus dem Dominikanerinnenkonvent St. Johannes Baptista in Kirchheim unter Teck », dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 61-78.

38. Le terme est utilisé ici faute de mieux, sachant que le partage laïque/ecclesiastique n'est pas à envisager de façon stricte. Des laïcs peuvent tenir des comptes de fabriques ; des dépenses pour l'entretien de bâtiments religieux peuvent aussi bien être prises en charge dans les comptabilités d'un curé que dans celles de la communauté. La situation s'avère extrêmement variable d'une ville à l'autre selon la volonté et la capacité des gouvernements urbains d'investir le domaine religieux (paroisses, confréries, hôpitaux, assistance...).

39. Sur les rapports étroits entretenus par comptes de communautés, comptes de fabriques et comptes de confréries (d'assistance, d'aumônes), voir, dans le contexte français, Delmaire, Bernard, « Comptes d'églises, comptes des pauvres, comptes de communautés dans le Nord de la France du XIII^e au XVI^e siècle », dans Follain, Antoine (dir.), *L'argent des villages du XIII^e au XVIII^e siècle. Actes du colloque d'Angers (30-31 octobre 1998)*, Caen, 2000, p. 69-96 ; Matz, Jean-Michel, « L'argent des fabriques dans l'Anjou et le Maine du XV^e au milieu du XVI^e siècle », *ibidem*, p. 97-118 ; ainsi que les propos introductifs d'Antoine Follain, « Rapport introductif. Comptabilités paroissiales et communales. Fiscalité locale du XIII^e au XVIII^e siècle », *ibidem*, p. 5-54.

40. Pour un état de la documentation, voir Enno, Bünz, *Die Pfarrei im späten Mittelalter. Ausgewählte Studien zum 13.-16. Jahrhundert*, Tübingen, 2017. Un « heureux hasard » a par exemple préservé les comptes tenus au nom de Johann Hovet, curé non-résident de la riche paroisse St Johannis de Göttingen à partir de 1487. Les comptes qui lui sont rendus annuellement par son vicaire sont conservés sur neuf années, dont l'année 1510/11 qui a fait l'objet d'une édition. Prietzel, Malte (éd.), *Die Finanzen eines spätmittelalterlichen Stadtpfarrer. Das Rechnungsbuch des Johann Hovet, Pfarrer von St Johannis in Göttingen, für das Jahr 1510/11*, Hanovre, 1993. Voir aussi les études de Rippmann, Dorothee, « Leben, Arbeit und materielle Kultur im Lichte pragmatischer Schriftlichkeit in der Schweiz », dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 209-253. L'auteur y exploite les comptes de la fabrique cathédrale de Bâle, les comptes de Birseck et les livres de dépenses de l'hôpital du St-Esprit de Bâle.

41. Reitemeier, Arnd, *Pfarrkirchen in der Stadt des späten Mittelalters. Politik, Wirtschaft und Verwaltung*, Wiesbaden, 2005 ; Sladeczek, Martin, « Prinzipien der Rechnungsführung städtischer und dörflicher Kirchenfabriken in Thüringen im 15. und 16. Jahrhundert », dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels, *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 103-118.

42. Parmi les éditions récentes de comptabilités de paroisse ou de confrérie : Kahleyß, Julia (éd.), *Die Kirchenrechnungen der Zwickhauer Kirche St. Marien (1441-1534). Edition und Analyse ausgewählter Rechnungen*, Dresde, 2016 ; Heckmann, Dieter, *Das Kontenführungsbuch der Elenden Bruderschaft von Königsberg-Löbenicht (1477-1523)*, Cologne, 2000. Les comptes paroissiaux conservés pour le Moyen Âge sont en grande majorité des comptes urbains.

43. Voir, pour le diocèse de Strasbourg, Rauner, Anne, « Tenir les comptes d'anniversaires dans les paroisses du diocèse de Strasbourg à la fin du Moyen Âge », *Comptabilités*, 10, 2019, p. 2-5. On comparera utilement les travaux portant sur les espaces germaniques aux articles de Bernard Delmaire, J. M. Matz et Antoine Follain, dans Follain, Antoine (dir.), *L'argent des villages...*, op. cit.

44. Rauner, Anne, « Tenir les comptes d'anniversaires... », art. cit., p. 9, note ainsi que, dans le diocèse de Strasbourg, les paroisses qui rationalisent le plus leurs comptes sont des paroisses « dont les receveurs de fabrique, membres des élites urbaines, contrôlaient les comptes et possédaient une bonne culture comptable », les autres étant celles dont le curé avait la charge des comptes.

45. Rappelons que ces caisses, destinées à prendre le relais des fondations pieuses et avant tout consacrées à l'aide aux pauvres, avaient été pensées par Luther. Voir sa préface à la *Leisniger Kastenordnung* (1523).
46. Sladeczek, Martin, « Prinzipien der Rechnungsführung », art. cit., p. 118. Traduction L. Buchholzer.
47. Il apparaît qu'une tenue de comptes paroissiale ou de confrérie charitable a pu précéder la pratique de comptes communaux et leur mise par écrit. Voir Follain, Antoine (dir.), *L'argent des villages*, p. 15, p. 30, de même que l'article de B. Delmaire.
48. En Allemagne, l'étude des comptes d'évêchés, ou celle des instructions données par l'évêque pour l'administration matérielle des paroisses semble lacunaire. Voir sur ce point les remarques de Bunz, Enno, *Die Pfarrei im späten Mittelalter. Ausgewählte Studien zum 13.-16. Jahrhundert*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2017, p. 146 à propos des séries de comptes du vicariat de Ratisbonne ou de l'archidiaconé de Xanten.
49. Voir *Residenzstädte im Alten Reich (1300-1800)*, <https://adw-goe.de/forschung/forschungsprojekte-akademienprogramm/residenzstaedte/> ; voir le bilan en anglais dressé par Hirschbiegel, J. et Rabeler, Sven, « Residential cities in the holy Roman Empire (1300-1800). Urbanism as a Network of Integrative and Kompetenz Relationships between seigniorial rulership and civic community », dans Courbon Léonard et Menjot Denis (dir.), *La cour et la ville dans l'Europe du Moyen Âge et des temps modernes*, Turnhout, 2015, p. 91-100 ; Fouquet, Gerhard, Hirschbiegel, Jan, Rabeler, Sven, *Residenzstädte der Vormoderne - Umriss eines europäischen Phänomens*, Ostfildern, 2016.
50. Hirsch, Volker, Fouquet, Gerhard (éd.), *Das Haushaltbuch des Basler Bischofs Johannes von Venningen 1458-1478*, Bâle, 2009 ; Hirsch, Volker, *Der Hof des Basler Bischofs Johannes von Venningen (1458-1478): Verwaltung und Kommunikation, Wirtschaftsführung und Konsum*, Ostfildern, 2004 ; Seggern, Harm von, Fouquet, Gerhard (dir.), *Adel und Zahl. Studien zum adligen Rechnen und Haushalten in Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Ubstadt-Weiher, 2000. Sur les finances de l'évêque de Spire Matthias Ramung (1464-1478), voir aussi Fouquet, Gerhard, « Jenseits der Kathedralstädte. Bischöfliche Ökonomien in 14. und 15. Jahrhundert. Der Speyerer Bischof Matthias Ramung (1464-1478) und die Ratio seiner Haushaltsführung », dans Bihrer, Andreas et Fouquet, Gerhard (dir.), *Bischofsstadt ohne Bischof?: Präsenz, Interaktion und Hoforganisation in bischöflichen Städten des Mittelalters (1300-1600)*, Ostfildern, 2017, p. 331-363.
51. Outre le collectif sous la direction de Denis Menjot et Léonard Courbon, à l'échelle européenne, voir le compte-rendu de Bove, Boris, « La cour en ville, avenir de l'histoire urbaine ? À propos de Courbon L., et Menjot D. (dir.), *La cour et la ville dans l'Europe du Moyen Âge et des temps modernes*, Turnhout, Brepols, 2015 », *Histoire urbaine*, 44, 2015, p. 168-175.
52. Voir Andermann, Kurt, Treffeisen, Jürgen (dir.), *Landesherrliche Städte in Südwestdeutschland*, Sigmaringen, 1994 ; Thomes, Paul, *Kommunale Wirtschaft und Verwaltung zwischen Mittelalter und Moderne*, Stuttgart, Steiner, 1994 ; Stercken, Martina, *Städte der Herrschaft. Kleinstadtgenese im habsburgischen Herrschaftsraum des 13. und 14. Jahrhunderts*, Cologne, Weimar, Vienne, 2006. Dormeier, Heinrich, *Verwaltung und Rechnungswesen im spätmittelalterlichen Fürstentum Braunschweig-Lüneburg*, Hanovre, 1994. L'auteur y étudie les comptes de la *Vogtei* de Celle, ville de résidence des princes de Lünebourg. Sur les comptabilités de principautés, l'ouvrage incontournable est : Mersiowsky, Mark, *Die Anfänge territorialer Rechnungslegung*, op. cit.
53. Entre autres comptabilités de ce type, parmi les fonds de la ville d'Épinal, reversées aux archives départementales des Vosges, les comptes de bailliage de 1453 (ADVosges, Edpt 162, CC9).
54. Stouff, Louis (éd.), *La description de plusieurs forteresses et seigneuries de Charles le Téméraire en Alsace et dans la Haute-vallée du Rhin par Maître Mongin Contault*, I, Paris, 1902 ; Stouff, Louis (éd.), *Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire : d'après l'information de Poinot et Pillet, commissaires du duc de Bourgogne (1471)*, Paris, 1904. Paru initialement dans *Annales de l'Est*, 1887, p. 1-86.

55. Voir Heider, Christine, *Thann, entre France et Allemagne. Une ville de Haute-Alsace sous la domination des Habsbourg (1324-1648)*, Publications de la société savante d'Alsace, [Strasbourg], 2006. Au XIII^e et jusque dans le premier tiers du XIV^e siècle, il n'est question que d'un *schaffner* ou *procurator* seigneurial administrant la ville, bientôt assisté d'un greffier, et, ponctuellement d'un receveur. L'apparition de quelques conseillers issus de la bourgeoisie remonterait à 1329, d'après une chronique tardive. L'office municipal de maître d'œuvre (*Baumeister*) daterait quant à lui de 1357 (ce qui est plausible dans la mesure où les revenus de l'impôt indirect de l'*Ungeld*, souvent attachés aux travaux de défense et construction, sont attestés dans un privilège de 1368). On notera cependant que les comptes du maître d'œuvre ne sont conservés qu'à partir de 1537 (-1587).

56. Voir Stouff, Louis (éd.), *Les possessions bourguignonnes*, op. cit., p. 52.

57. Voir Buchholzer, Laurence, « *Ungeld, Umgeld, Ohmgal, Angal*: discours sur une taxation indirecte (Haute-Rhénanie, Franche-Comté) », dans Garnier, Florent, Jamme, Armand, Lemonde, Anne, Verdés Pijuan, Père (dir.), *Cultures fiscales en Occident du X^e au XVII^e siècle. Études offertes à Denis Menjot*, Toulouse, 2019, p. 27-40. La ville, qui compte alors environ 500 feux, sans les faubourgs, peut en théorie percevoir par concession la moitié de l'*Ungeld* seigneurial, la moitié de la redevance de foire, les revenus liés au monnayage ducal. Elle n'a pas de personnalité collective reconnue avant 1469, date du premier sceau de ville attesté.

58. *Ibidem*. Les hommes du duc de Bourgogne disent alors toute la difficulté qu'ils ont eue à retrouver des comptes antérieurs témoignant de l'état des rentes et des charges pesant sur la seigneurie et la ville de Thann. Le receveur en place en 1471, Guillaume Brédiaire, disait n'en avoir aucun. Ils partent donc d'un double d'un compte de Hans Loret en allemand (5 juin 1468-1469) et d'un état du compte (non contrôlé ?) de Brédiaire du 10 juin 1470 au 2 juin 1471. Les recettes du château, de la ville et de la seigneurie avaient été engagées en 1457 à un chevalier bâlois, Henri Reich de Reichenstein, pour 12 000 florins. Il n'avait pas rendu compte à l'autorité princière. En 1467-68, la ville avait versé 6 000 florins pour son rachat partiel, mais elle n'était pas allée jusqu'au rachat complet. En 1470, l'engagée revient finalement au grand bailli de Charles le Téméraire, Pierre de Hagenbach jusqu'à sa mise à mort en 1474.

59. Voir Kluge, Mathias, *Die Macht des Gedächtnisses*, op. cit., p. 112-118 ; Adrian, Dominique, *La politique et ses traces. La ville d'Augsbourg et ses archives (XIV^e-XV^e siècle)*, 2008 ; Les livres de comptes tyroliens font l'objet de l'étude de Bastian, Franz, *Oberdeutsche Kaufleute in den älteren Tiroler Raibüchern (1288-1370). Rechnungen und Rechnungsauszüge samt Einleitungen und Kaufmannsregister*, Munich, 1931. Sur ces livres de comptes des princes territoriaux tyroliens, voir Riedemann, Josef, « Die Rechnungsbücher der Tiroler Landesfürsten », dans *Landesherrliche Kanzleien im spätmittelalter*, Congrès de la commission internationale de diplomatie, 1983, p. 315 et s. Version en ligne http://elec.enc.sorbonne.fr/cid/cid1983/art_13 [consulté le 04/06/2019] avec mention des cotes d'archives et de la littérature afférente. Josef Riedemann évoque, sans lui donner crédit, un potentiel modèle comptable des ducs de Savoie. À la même époque, la chancellerie d'un autre prince, le duc de Bavière (Ludwig der Streng) établit et conserve un livre de compte qui couvre les périodes 1291-1294. Il témoigne des dépenses de cour, des recettes des douanes, monnayage, amendes judiciaires ou taxes versées par les villes du territoire. Des marchands augsbourgeois y apparaissent également au titre de financiers et de fournisseurs du duc. Voir Oefele, Edmund von « Rechnungsbuch des oberen Vicedomantes Herzog Ludwigs des Strengs 1291-1294 », *Oberbayerisches Archiv* 26, 1865/66, p. 272-344.

60. La communauté bourgeoise d'Augsbourg avait la responsabilité de l'édification et de l'entretien des murs depuis 1250, ce qui supposait de gérer des dépenses et des recettes (en particulier les péages aux portes et l'*Ungeld*). Les premiers comptes conservés pour l'office de construction, écrits en latin, sont attestés 70 ans plus tard (1320-1331). Ils sont tenus par le secrétaire municipal (*Stadtschreiber*) et manifestent une expérience des techniques d'inscriptions (comme l'existence de pages prévues à l'avance pour les recettes des différents péages aux

portes). Ce qui laisse supposer l'existence antérieure de comptes écrits. Les *Steuermeisterrechnungen* sont conservés de façon fragmentaire pour 1321, 1322, 1323, 1332. Voir Kluge, Mathias, *Die Macht des Gedächtnisses*, op. cit., p. 145-174 ; Comptes édités de façon sommaire par Hoffmann, R., « Die Augsburger Baumeisterrechnungen von 1320-1331 », *Zeitschrift des Historischen Vereins für Schwaben und Neuburg*, 5, 1878, p. 1-220 : http://periodika.digitale-sammlungen.de/schwaben/Blatt_bsb00010251,00005.html et désormais, <https://www.augsburger-baumeisterbuecher.de/>. Rappelons que le premier « livre » municipal attesté à Augsbourg date de 1276, il s'agit d'un *Stadtrechtsbuch* au contenu hétérogène.

61. *Ibidem*, p. 171-172. Le marguillier (*Zechpfleger*) est issu du conseil de la ville.

62. Voir Petersen, Niels, « *Dat ene jegen dat ander reKent*. Ertrag und Perspektiven der Forschung mit Rechnungsquellen », dans Gleba, Gudrun et *idem* (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 329-334, ici p. 331.

63. Sur les secrétaires municipaux, Buchholzer, Laurence, Richard, Olivier, « Jurer et faire jurer. Les serments des secrétaires municipaux (Rhin supérieur, xv^e-xvi^e siècles), *Histoire Urbaine, Le serment dans les villes*, avril 2014, 39, p. 63-84, avec bibliographie complémentaire. Dans certaines villes, il existe des préposés aux écritures spécialement affectés aux documents financiers et fiscaux, par exemple les *Losungsschreiber* nurembergeois.

64. Mersiowsky, Mark, « Zur Überlieferung hansischer Geschäftsquellen. Altbekanntes und Neufunde », art. cit.

65. Voir Steinbrink, Matthias, « Netzwerkhandel am Oberrhein », art. cit. ; Pour un équivalent méridional, voir Dubois-Morestin, Amélie, *Pratiques scripturales et pratiques économiques : les archives privées de Jean Teisseire, marchand avignonnais du xiv^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Laurent Feller, Paris 1, 2015.

66. Notamment, en cas d'engagement d'une caisse à un tiers. Raoul Charles Van Caenegem et François-Louis Ganshof notaient déjà en 1962 que les comptes constituent une source difficile à exploiter, parce qu'on ne peut le faire que si l'on connaît exactement les principes selon lesquels ils étaient élaborés et l'organisation des services financiers. Voir Van Caenegem, Raoul C., *Introduction aux sources de l'histoire médiévale*, nouvelle édition remise à jour, Turnhout, 1997, p. 149-160, ici p. 150-151.

67. L'exemple messin analysé par Mylène Didiot pour l'étude des fortifications montre bien l'articulation nécessaire entre les comptes du receveur, ceux des 7 de la guerre, ceux des gouverneurs des murs (1463-1525) et les épaves de comptes détaillés hebdomadaires tenus par leur clerc (AM Metz, CC 612 et CC 616). Ce système est bien sûr évolutif. Les premières comptabilités du receveur détaillent les dépenses de fortification jusqu'à la mise en place des gouverneurs des murs (1413) et de leur comptabilité propre. Les comptes du receveur se bornent ensuite à indiquer des sommes globales. De même les comptes des gouverneurs des murs s'avèrent la synthèse de comptes hebdomadaires en grande partie détruits. Didiot, Mylène, *Metz, une ville fortifiée. Étude des comptes des gouverneurs des murs (1463-1543)*, thèse sous la direction de Frédérique Lachaud et de Gérard Giuliano, université de Lorraine, 2017 ; voir également *infra*.

68. Si la ville de Strasbourg a perdu l'essentiel de ses comptabilités médiévales, il reste néanmoins un rouleau digne de signalement. Il s'agit d'un état des dépenses hebdomadaires pour l'année 1393. Le rouleau fait de feuilles de papier assemblées mesure au total 23 mètres. À Aix-la-Chapelle, les comptes municipaux prennent également la forme de rouleaux : en parchemin pour les comptabilités les plus précoces (1334 1353), puis en papier (avec un usage concomitant de cahiers) à partir de 1373. <https://www.facebook.com/ArchivesStrasbourg/videos/1392981304161962/>

69. Ainsi les comptabilités colmariennes, les *Kaufhausrechnungsbücher*, s'avèrent être des livres factices. Ces 27 volumes de comptes dits de la douane (*Koufhus*) sont classés sous la cote CC142 pour 1392-1560 (2,5 ml). Des lacunes existent pour 1430, 1584, 1585, 1586, fin 1591-1601, 1606-1707 (avec conservation de 1702). Ces volumes sont un assemblage de cahiers sur papier,

réalisé au XVIII^e siècle. Ainsi le premier volume (1392-1406) englobe 25 cahiers où figurent des comptes hebdomadaires mentionnant chacun très succinctement des postes de recettes puis des postes de dépenses.

70. On notera cependant que ces séries ne s'installent pas forcément d'emblée. À Augsbourg, après le moment-clé des années 1320, les sources comptables s'interrompent jusque dans les années 1360. Les livres de comptes généraux (qui procèdent alors des *Baumeisterrechnungen*) sont ensuite conservés à partir de l'année 1368 (Stadtarchiv Augsburg, Rep. 376, n°2, fol. 1r-307r). Il s'agit de livres de synthèse livrant des états annuels (*Hauptrechnungsbücher*, *Gross Buch*) qui s'appuient sur d'autres livres de comptes aujourd'hui disparus et des fiches comptables (*Abrechnungszettel*). Ce resurgissement des livres de comptes s'accompagne d'un passage à la langue allemande et coïncide avec une révolte (*Zunftaufstand*). Celle-ci est le point culminant d'une situation de crise financière et fiscale latente sensible depuis 1340. Cette année-là une charte constitutionnelle instaure entre autres une reddition annuelle et oralisée des comptes devant 6 membres du petit conseil et 6 membres de la communauté. Ce contrôle prend d'abord forme dans l'instauration sérielle de livres fiscaux (à partir de 1346). Après la révolte et les changements constitutionnels de 1368, il s'exprime par la réalisation et la conservation sérielle des livres de comptes généraux. Voir Kluge, Mathias F., *Die Macht des Gedächtnisses*, op. cit. ; Dominique, Adrian, *La politique et ses traces. La ville d'Augsbourg et ses archives (XIV^e-XV^e siècle)*, 2008 ; Index Librorum Civitatum, Augsburg : <https://www.stadtbuecher.de/de/stadtbuecher/deutschland/bayern/augsburg/>

71. Voir Landolt, Oliver, *Der Finanzhaushalt der Stadt Schaffhausen im Spätmittelalter*, Ostfildern, 2004, p. 74-75, à propos des comptes de Schafhouse, Berne et Zurich.

72. Voir Winkel, Harald, *Die deutsche Nationalökonomie im 19. Jahrhundert*, Darmstadt, 1977, p. 101-116.

73. *Die Chroniken der fränkischen Städte. Nürnberg*, vol. 1, (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis in's 16. Jahrhundert), Leipzig, 1862. Annexe XII à l'édition du *Püchel von meim geslechet und von abentewr* d'Ulman Stromer (1349-1407), par Karl Hegel, p. 263-296. Ce passage inclut l'édition du compte inscrit dans les registres de comptes annuels nurembergeois qui court du 2 janvier au 6 avril 1388. De la même façon, Julius Weiszäcker, qui édite le premier volume des *Deutsche Reichstagsakten*, recourt aux livres de comptes d'Aix-la-Chapelle, de Francfort et de Nuremberg. Ils doivent permettre de vérifier les présences aux diverses assemblées d'empire. Si l'inscription chronologique des données lui semble un peu aléatoire, Weiszäcker considère, en revanche, que le contenu des comptes est fiable. Weiszäcker, Julius (éd.), *Deutsche Reichstagsakten unter König Wenzel 1376-1387*, Munich, 1867, p. LVI-LVII. Parmi les rares réflexions d'ensemble sur ces sources à l'époque, Hohlfeld, J., *Stadtrechnungen als historische Quellen. Ein Beitrag zur Quellenkunde des ausgehenden Mittelalters*, Leipzig, 1912.

74. Harms, Bernhard (éd.), *Der Stadthaushalt Basels im ausgehenden Mittelalter (1361-1535)*, 3 vol., Tübingen, 1909-1913 ; dans la même veine, Laurent, Johannes Theodor (éd.), *Aachener Stadtrechnungen aus dem XIV. Jahrhundert nach den Stadtarchivurkunden*, Aix-la-Chapelle, 1866 ; Knipping, Richard (éd.), *Die Kölner Stadtrechnungen des Mittelalters. Mit einer Darstellung der Finanzverwaltung*, Bonn, 1897, 1898, 2 vol. ; Sander, Paul, *Die reichsstädtische Haushaltung Nürnbergs : dargestellt auf Grand ihres Zustandes von 1431 bis 1440*, Leipzig, 1902.

75. Entre autres, Doebner, Richard (éd.), *Urkundenbuch der Stadt Hildesheim*, vol. V/VI (Stadtrechnungen 1379-1450), Hildesheim, 1893/96 ; Koppmann, Karl (éd.), *Kämmereirechnungen der Stadt Hamburg (1350-1562)*, 10 volumes, continué par Hans Nirrnheim et Gustav Bolland, Hambourg, 1869-1951 ; Rothert, Hermann, « Die ältesten Stadtrechnungen von Soest aus den Jahren 1338, 1357 und 1363 », *Westfälische Zeitschrift*, vol. 101/102, 1953, p. 139-182.

76. À la suite de Laurent, Johannes Theodor (éd.), *Aachener Stadtrechnungen*, op. cit., Kraus, Thomas R. (éd.), *Die Aachener Stadtrechnungen des 15. Jahrhunderts*, Düsseldorf, 2004 ; pour Augsbourg, Hoffmann, Richard, « Die Augsburger Baurechnungen », art. cit., désormais *Digitale*

Edition der Augsburger Baumeisterbücher, menée par Jörg Rogge (université de Mayence), avec la collaboration de Radoslav Petkov, Michael Haft, Christiane Dressler und Torsten Schrade. <https://www.augsburger-baumeisterbuecher.de/>. L'édition doit partir du premier livre de comptes du Baumeister (1320-) et aller jusqu'en 1466. Dieter Voigt (université d'Augsbourg) prend en charge l'exploitation statistique des comptes du XIV^e siècle. Pour Bâle, l'édition des comptes modernes, après les comptes médiévaux déjà édités par B. Harms, a été menée par Susanna Burghartz, pour 1535-1610 : *Jahrrechnungen der Stadt Basel 1535-1610 – digitale Edition*, éd. par Burghartz, Susanna avec la collaboration de Calvi, Sonia, Meili, Lukas, Sagelsdorff, Jonas et Vogeler Georg, Bâle/Graz, 2015 ; <http://gams.uni-graz.at/context:srbas>

77. Bachmann, Bodo, *Die Butzbacher Stadtrechnungen im Spätmittelalter (1371-1419)*, 2 vol., Marbourg, 2011 ; Heckmann, Dieter, *Das Elbinger Kriegsbuch (1383 - 1409) : Rechnungen für städtische Aufgebote*, Cologne, Weimar, Vienne, 2013 ; Gruber, Elisabeth (éd.), *Raittung und aussgab zum gepew. Kommunale Rechnungspraxis im oberösterreichischen Freistadt. Edition und kommentar der Stadtgrabenrechnung (1389-1392)*, Vienne, 2015 ; Fuhrmann, Bernd, *Der Haushalt der Stadt Marburg in Spätmittelalter und früher Neuzeit (1451/52-1622)*, St. Katharinen, 1996.

78. Heinemeyer, Walter, « Richtlinien für die Edition mittelalterlicher Amtsbücher », dans *Idem* (dir.), *Richtlinien für die Edition landesgeschichtlicher Quellen*. 2e éd., Marbourg 2000, p. 19-25.

79. Mihm, Margret, Mihm, Arend, (éd.), *Mittelalterliche Stadtrechnungen im historischen Prozess : Die älteste Duisburger Überlieferung (1348-1449)*, 2 vol., vol. 1 : *Untersuchungen und Texte*, vol. 2 : *Register, Materialien, Glossar*, Cologne, 2007-2008. Avec une semblable attention pour le texte et la langue originelle, Moulin, Claudine, et Pauly, Michel (éd.), *Die Rechnungsbücher der Stadt Luxemburg*, avec la collaboration de Gniffke, Andreas, Kass, Danielle, Ravid, Fausto et Ruge Nikolas, vol. 1 : 1388-1399, Luxembourg, 2007 ; vol. 2 : 1400-1430, Luxembourg, 2008 ; vol. 3 : 1444-1453, Luxembourg, 2009 ; vol. 4 : 1453-1460, Luxembourg, 2010 ; vol. 5 : 1460-1466, Luxembourg, 2010 ; vol. 6 : 1467-1473, Luxembourg, 2012 ; vol. 7 : 1475-1478, Luxembourg, 2013 ; vol. 8 : 1478-1480, Luxembourg, 2014.

80. Voir Bachmann, Bodo, *Die Butzbacher Stadtrechnungen*, *op. cit.*

81. Numérisation des comptes bisontins : <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011389884096V46aa1> ; pour Luxembourg, https://www.archives-vdl.findbuch.net/php/main.php?ar_id=3705#4c552049202d203230 ; pour Schaffhouse, <http://www.stadtarchiv-schaffhausen.ch/index.php?id=10065> [vérifié le 25/07/2019]

82. *Text Encoding Initiative*. La TEI n'est d'emblée une solution idéale pour l'édition des comptes. Georg Vogeler, qui y a recouru pour ses propres travaux, puis ceux des autres, souligne que la TEI a d'abord été pensée pour une approche textuelle des sources. De ce fait, les nombres qui figurent dans les comptes posent problème et demandent des adaptations. De même pour une mise en œuvre statistique des données. Vogeler, Georg, « Warum werden mittelalterliche und frühneuzeitliche Rechnungsbücher eigentlich nicht digital ediert ? », dans Baum, Constanze et Stäcker, Thomas (dir.), *Grenzen und Möglichkeiten der Digital Humanities*, Wolfenbüttel, 2015.

83. Voir *supra* note 72

84. Vogeler, Georg, « Digitale Edition von Wirtschafts- und Rechnungsbücher », dans Gleba, Gundrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, *op. cit.*, p. 307-328 ; Simone Würz, Simone, « Methoden der Digital Humanities in der Bearbeitung und Erforschung mittelalterlicher Rechnungsbücher. Möglichkeiten und Grenzen am Beispiel der digitalen Edition der Augsburger Stadtrechnungsbücher », dans Pätzold, Stefan et Stumpf, Marcus (dir.), *Mittelalterliche und frühneuzeitliche Rechnungen*, *op. cit.*, Münster, 2016, p. 101-114. Ces réflexions sont à comparer avec Jamme, Armand « Histoire médiévale et comptabilités », art. cit. et Wirth-Jaillard, Aude, « L'édition scientifique des documents comptables médiévaux : enjeux et perspectives d'une entreprise pluridisciplinaire », *Perspectives médiévales. Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge*, 34 : *Les textes médiévaux face à l'édition scientifique contemporaine*, 2012, <https://journals.openedition.org/peme/1612> [vérifié le 25/07/2019] ; Sarnowsky, Jürgen

(dir.), *Konzeptionelle Überlegungen*, op. cit., où l'on retrouvera les articles de Vogeler, Georg, « The Content of Accounts and Registers in their Digital Edition. XML/TEI, Spreadsheets, and Semantic Web Technologies », p. 13-42, et Würz, Simone, « Konzeptionelle Überlegungen zur digitalen Edition der Augsburger Baumeisterbücher », p. 107-114.

85. En lien avec un projet de recherche financé par la DFG sur le petit crédit et la participation au marché (Université de Mannheim), plusieurs thèses recourant à des comptabilités médiévales (Boholt, Arnstadt, Wesel, Kalkar). <http://hi.uni-mannheim.de/kleinkredite/> ; <http://hi.uni-mannheim.de/sp%C3%A4tmittelalter-und-fr%C3%BCher-neuzeit/kommunales-rechnungswesen/>

86. L'*Index Librorum Civitatum*, porté par l'université de Halle, doit fournir un inventaire des livres municipaux à l'échelle de l'Allemagne, puis de l'Europe. Les comptes figurent parmi les catégories répertoriées. En l'état actuel (qui fait pour l'instant la part belle au nord et à l'est de l'Allemagne), les comptabilités municipales médiévales (1291-1525) correspondent à 193 entrées, soit 57,8 % de la documentation entrée dans l'ILC. <https://www.stadtbuecher.de/de/stadtbuecher/> [état au 24/07/19].

87. Par exemple, Schönberg, Georg *Finanzverhältnisse der Stadt Basel im Mittelalter im 14. und 15. Jahrhundert*, Tübingen, 1879 ; Schönberg, Leo *Die Technik des Finanzhaushalts der deutschen Städte im Mittelalter*, Stuttgart, 1910 ; Bücher, Karl, *Beiträge zur Wirtschaftsgeschichte*, Tübingen, 1922 ; *idem*, « Der öffentliche Haushalt der Stadt Frankfurt in Mittelalter », dans *Beiträge zur Wirtschaftsgeschichte*, Tübingen, 1922, p. 329-357 ; Stieda, Wilhelm, « Städtische Finanzen im Mittelalter », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 3, Folge 17, 1899, p. 1-54 ; puis Brunner, Otto, *Die Finanzen der Stadt Wien von den Anfängen bis ins 16. Jahrhundert*, Vienne, 1929 ; Sander, Paul *Die reichsstädtische Haushaltung Nürnbergs. Dargestellt auf Grund ihres Zustandes von 1431 bis 1440*, Leipzig, 1902.

88. Voir le bilan historiographique établi par Fouquet, Gerhard, *Bauen für die Stadt : Finanzen, Organisation und Arbeit in kommunalen Baubetrieben des Spätmittelalters, eine vergleichende Studie vornehmlich zwischen den Städten Basel und Marburg*, Cologne, Weimar, Vienne, 1999, p. 17-35.

89. Plett, Peter C., *Die Finanzen der Stadt Hamburg im Mittelalter (1360-1562)*, Dissertation Hambourg, 1960 ; Ohlau, Jürgen Uwe, *Der Haushalt der Reichsstadt Rothenburg ob der Tauber in seiner Abhängigkeit von Bevölkerungsstruktur und Territorienbildung (1350-1450)*, Dissertation Erlangen-Nuremberg, 1965 ; Kreil, Dieter, *Das Stadthaushalt von Schwäbisch Hall im 15./16. Jahrhundert. Eine finanzgeschichtliche Untersuchung*, Sigmaringen, 1967 ; Ranft, Andreas, *Der Basishaushalt der Stadt Lüneburg in der Mitte des 15. Jahrhunderts: zur Struktur der städtischen Finanzen im Spätmittelalter*, Göttingen, 1987. Autres références pour cette époque dans la très riche bibliographie de Gerhard Fouquet, *Bauen für die Stadt...*, op. cit., p. 441-496.

90. Plusieurs articles de Josef Rosen ont été repris par son fils Walter Rosen, dans Rosen, Josef, *Finanzgeschichte Basels im späten Mittelalter. Gesammelte Beiträge 1971-1987*, Stuttgart, 1989. Notamment, « Der Staatshaushalt Basels von 1360 bis 1535 », p. 13-33 ; la démarche d'ensemble de J. Rosen est exposée aux p. 4-5 ; voir aussi *idem*, « Eine mittelalterliche Stadtrechnung – Einnahmen und Ausgaben in Basel 1360-1535 », dans Maschke, Erich et Sydow, Jürgen (dir.), *Städtische Haushalts- und Rechnungswesen*, Sigmaringen, 1977, p. 45-68.

91. Landolt, Oliver, *Der Finanzhaushalt der Stadt Schaffhausen*, op. cit.

92. Kirchgässner, Bernhard, « Zur Frühgeschichte des modernen Haushalts, vor allem nach der Quellen der Reichsstädte Eßlingen und Konstanz », dans Sydow, Jürgen et Maschke, Erich (dir.), *Städtisches Haushalts- und Rechnungswesen*, op. cit., p. 9-44 ; Kirchgässner, Bernhard, « Studien zur Geschichte des kommunalen Rechnungswesens der Reichsstädte Südwestdeutschlands vom 13. bis zum 16. Jahrhundert », dans *Finances et comptabilités urbaines du XIII^e au XIV^e siècle*, Bruxelles, 1964, p. 237-252 ; Rosen, Josef, « Two Municipal Accounts : Frankfurt and Basel in 1428 », dans *idem*, *Finanzgeschichte Basel*, op. cit., p. 227-252 ; Otto Feger, « Vergleichende Betrachtungen zur Finanzgeschichte von Konstanz und Basel », dans *Finances et comptabilités urbaines...*, op. cit.,

p. 177-239 ; Kammerer, Odile, « Richesse publique et capitaux privés : L'exemple de Colmar à l'entrée des temps modernes 1350-1560 », *Revue d'Alsace*, 112, 1986, p. 83-106.

93. Kirchgässner, Bernhard, « Möglichkeiten und Grenzen in der Auswertung statistischen Urmaterials für die südwestdeutsche Wirtschaftsgeschichte im Spätmittelalter », dans Ehbrecht, Wilfried (dir.), *Voraussetzungen und Methoden geschichtlicher Städteforschung*, Cologne, Vienne, 1979, p. 75-100, réimprimé dans Kirchgässner, Bernhard, *Wirtschaft-Finanz-Gesellschaft. Ausgewählte Aufsätze*, Sigmaringen, 1988, p. 95-126. Fouquet, Gerhard et Dirlmeier, Ulf, « Probleme und Methoden der quantitativen Finanz- und Wirtschaftsgeschichte des Spätmittelalters : öffentliche Finanzen und städtische Militärpolitik in Basel und Hamburg während der Jahre 1460 bis 1481 », dans Kaufhold, Karl Heinrich et Schneider, Jürgen (dir.), *Geschichtswissenschaft und elektronische Datenverarbeitung*, Stuttgart, 1988, p. 175-228.

94. Voir en particulier les études menées ou dirigées par Gerhard Fouquet. Entre autres, Fouquet, Gerhard, et Seggern, Harm von (dir.), *Adel und Zahl*, *op. cit.*

95. Sur les écrits pragmatiques, la littérature étant immense et en forte croissance, on se bornera ici à renvoyer à un lexique dirigé par Thomas Brunner et hébergé à l'université de Strasbourg, Voces : <http://num.ea3400.unistra.fr/voces/notices> ; Le groupe de Münster est présenté à l'URL suivante <http://www.uni-muenster.de/Geschichte/MittelalterSchriftlichkeit/> La plupart des volumes réalisés dans ce cadre sont désormais numérisés et accessibles via le portail Digi 20 sous l'égide de la DFG et de la Bayerische Staatsbibliothek ; Carla Becker, « Beiträge zur kommunalen Buchführung und Rechnungslegung », dans Keller, Hagen et Behrmann, Thomas (dir.), *Kommunales Schriftgut in Oberitalien. Formen, Funktionen, Überlieferung*, Munich, 1995, p. 117-148.

96. Adrian, Dominique, *Augsbourg à la fin du Moyen Âge. La politique et l'espace*, Paris, 2009 ; thèse publiée sous le titre *La politique et ses traces*, *op. cit.* ; Kluge, Mathias F. *Die Macht des Gedächtnisses...*, *op. cit.* Avant ces thèses, signalons un ouvrage précurseur : Pitz, Ernst, *Schrift- und Aktenwesen der städtischen Verwaltung im Spätmittelalter : Köln, Nürnberg, Lübeck. Beitrag zur vergleichenden Städteforschung und zur spätmittelalterlichen Aktenkunde*, Cologne, 1959.

97. Fouquet, Gerhard « Zur öffentlichen Finanzverwaltung im späten Mittelalter », dans Hesse, Christian et Oschema, Klaus (dir.), *Aufbruch im Mittelalter - Innovationen in Gesellschaften der Vormoderne. Studien zur Ehren von Rainer C. Schwinges*, Ostfildern, 2010, p. 69-86.

98. Par exemple dans l'étude de Paul Sander sur les comptes de Nuremberg, *Die reichsstädtische Haushaltung Nürnbergs...*, *op. cit.*

99. Sur cette politique du secret relative à certains aspects des finances, et particulièrement forte dans certaines villes comme Nuremberg, l'article préparé pour publication dans le cadre de GEMMA, 2^e journée d'études, Avignon, 23-24 février 2012, n'est pas publié à ce jour et fera peut-être l'objet d'une mise en ligne : Laurence Buchholzer, « "Inter se computant in secreto". Entre secret absolu et publicité : contrôle et audition des comptes dans les villes germaniques (XIII^e-XV^e siècle) », à paraître. Mes propos y rejoignent les remarques récentes de Fouquet, Gerhard dans « Reichstadt und Geld. Eine Zusammenfassung », dans Rothmann, Michael et Wittmann, Helge (dir.), *Reichstadt und Geld*, Petersberg, 2018, p. 369-379, ici p. 376-377.

100. Voir Gilomen, Hans-Jörg, « Anleihen im Finanzhaushalt Schweizerischer Reichsstädte insbesondere durch den Rentenkauf », dans *ibidem*, p. 45-98, ici, p. 53.

101. Le secrétaire municipal qui tient les cahiers de compte semble assumer les dépenses de chancellerie sur la caisse des amendes d'immoralité qu'il perçoit.

102. Zeilinger, Gabriel, « Rechnung-Schrift-Serie. Der Überlieferungsbeginn der Windsheimer Stadtrechnungen 1393/94 und Möglichkeiten ihrer Analyse », dans Rothmann, Michael et Wittmann, Helge (dir.), *Reichstadt und Geld*, *op. cit.*, p. 269-280, ici p. 279 : « Dass ein regelrechter modernen fiskalstaatlichen Erwartungen genügender Stadthaushalt daraus nicht zu erstellen ist, erst recht kein genau stimmiger, dürfte neuerlich deutlich geworden sein. Ein solches Verwaltungs- und Wirtschaftsdenken vorauszusetzen, wäre ein Octroy ex post auf die Zeitgenossen, was nicht heißt, dass mittelalterliche Stadtrechnungen unsinnig oder absichtlich

falsch geführt wurden. Der Zweck war aber wohl ein partiell anderer. Wie auch in anderen Beiträgen dieses Bandes gezeigt, ging es vorderhand um pragmatische Nachvollziehbarkeit des Handelns der Rechenherren, jedenfalls eher als um numerische Wasserdichte ».

103. La bibliographie sur le sujet se multiplie. Voir entre autres Gilomen, Hans-Jörg, « Anleihen im Finanzhaushalt », art. cit. ; *idem*, « Die städtische Schuld Berns und der Basler Rentenmarkt im 15. Jahrhundert », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 82, 1982, p. 5-64 ; Fuhrmann, Bernd, *Rentenverkäufe der Stadt Nürnberg während des 15. und der ersten Hälfte des 16. Jahrhunderts*, Hambourg, 2016 ; *idem*, « „der rat aber war zu rat mer ewigs gelts zu verkauffen“ : das kommunale Kreditwesen Nürnbergs im 15. Jahrhundert, dans Seggern, Harm von, Fouquet, Gerhard, Gilomen, Hans-Jörg (dir.), *Städtische Finanzwirtschaft am Übergang von Mittelalter zur Frühen Neuzeit*, Francfort-sur-le-Main, 2007, p. 139-167 ; Rothmann, Michael, « Gemeiner Nutzen auf Kredit : Der Frankfurter Rentenmarkt und sein Einzugsgebiet im Spätmittelalter », *ibidem*, p. 183-238 ; voir aussi le projet de l'université de Mannheim, *infra*, note 81.

104. Voir l'article de Mylène Didiot. De même, pour l'étude du crédit « au quotidien » contracté par les citadins, il est possible de recourir aux registres de juridiction gracieuse tenus par de nombreuses villes (*Schuldbücher*), comme Hambourg, Lübeck, Riga dès le XIII^e siècle, ou Constance, Nuremberg (*Schuldverbriefungsbücher*, 1484-1770), Bâle (*Vergichtsbücher*, 1425-1640). Y sont inscrites des reconnaissances et des crédits accordés entre particuliers. Voir Signori, Gabriela, *Schuldenwirtschaft, Konsumenten- und Hypothekarkredite im spätmittelalterlichen Basel*, UVK, 2015 ; *eadem*, « Loan Sharks and Small Fry. Creditors and Debtors in the Debt Recognizances in 15th Century Basel », *Histoire urbaine, Dossier Crédit en ville au Moyen Âge*, n° 51, avril 2018, p. 71-93.

105. Voir Gilomen, Hans-Jörg, « Anleihen im Finanzhaushalt », art. cit., ici p. 53-57 ; Sander-Berke, Antje « Zettelwirtschaft. Vorrechnungen, Quittungen und Lieferscheine in der spätmittelalterlichen Rechnungslegung norddeutscher Städte », dans Widder, Ellen, Mersiowsky, Mark et Johaneck, Peter (dir.) *Vestigia Monasteriensia. Westfalen/Rheinland/Niederlande*, Bielefeld, 1995, p. 351-364.

106. La recherche allemande converge sur ce point avec un des axes retenus dans le projet de recherche GEMMA, « Ce que compter veut dire. Le discours comptable du XIII^e au XV^e siècle (principautés, monarchies et villes occidentales) ». L'argumentaire de la 3^e journée d'études, le 18 décembre 2012, était le suivant : « À la différence des comptabilités contemporaines, quelles qu'elles soient, secs alignements de chiffres que l'on a pu aisément informatiser, les documents princiers ou urbains de la fin du Moyen Âge ne se limitent que rarement à de simples écritures d'opérations : si celles-ci sont bien présentes, elles se trouvent en fait, dès le départ, insérées dans un cadre narratif aux vastes implications techniques, juridiques et politiques. L'objet de cette journée d'étude est d'analyser ce discours, troisième jalon du cheminement du GEMMA... ». Les actes de cette journée ne sont pas parus à ce jour, mais doivent l'être sous la direction d'Anne Lemonde. L'article que j'ai livré à cette occasion complète la contribution ici présente. Laurence Buchholzer, « Les comptes municipaux comme texte (Saint Empire germanique-France fin XIV^e-XV^e siècle), à paraître.

107. Par exemple, Ravida, Fausto, « Zur morphembezogenen Variation in den Rechnungsbüchern der Stadt Luxemburg (1388-1500) », dans Moulin Claudine (dir.), *Sprache in der Stadt. Akten der 25. Tagung des Internationalen Arbeitskreises Historische Stadtsprachenforschung. Luxemburg, 11.-13. Oktober 2007*, Heidelberg, 2010, p. 331-352.

108. Par exemple, Fouquet, Gerhard, *Bauen für die Stadt...*, *op. cit.*, avec bibliographie complémentaire sur le sujet.

109. Par exemple, Didiot, Mylène, *Metz, une ville fortifiée. Étude des comptes des gouverneurs des murs (1463-1543)*, *op. cit. et infra*.

110. Par exemple, Dirlmeier, Ulf, « Die Kosten des Aufgebots der Reichsstadt Rothenburg ob der Tauber im Schweizerkrieg von 1499 », dans Kirchgässner Bernhard, Scholz Günter (dir.), *Stadt und Krieg*, Sigmaringen, 1989, p. 27-39 ; Fouquet, Gerhard, « Die Finanzierung von Krieg und

Verteidigung in oberdeutschen Städten des späten Mittelalters (1400-1500), dans *ibidem*, p. 41-82 ; Zeilinger, Gabriel *Lebensformen im Krieg. Eine Alltags- und Erfahrungsgeschichte des süddeutschen Städtekriegs 1449/50*, Stuttgart, 2007 ; *idem*, « Kleine Reichsstadt – großer Krieg. Der zweite süddeutsche Städtekrieg 1449/50 im Spiegel der Windsheimer Stadtrechnungen », dans Seggern Harm von, Fouquet Gerhard, Gilomen Hans- Jörg (dir.), *Städtische Finanzwirtschaft*, *op. cit.*, p. 169-181.

111. Par exemple, en croisant les données des comptes avec d'autres livres d'administration municipale, Schultheiss, Max, *Institutionen und Ämterorganisation der Stadt Schaffhausen 1400-1550*, Zurich, 2006.

112. Voir Seggern, Harm von, « Zum Raumbezug der städtischen Finanzwirtschaft im Spätmittelalter », dans *idem*, Fouquet, Gerhard, Gilomen, Hans-Jörg (dir.), *Städtische Finanzwirtschaft*, *op. cit.*, p. 9-24 ; Gilomen, Hans-Jörg, « Raum und Kommunikation : Zwei Kategorien in der Erforschung der städtischen Haushaltswesens vom Spätmittelalter zur frühen Neuzeit », dans *ibidem*, p. 25-74, sur la géographie du crédit de plusieurs villes (Bâle, Berne, Schweinfurt...) ; Hübner, Klara *Im Dienste ihrer Stadt. Boten- und Nachrichtenorganisationen in den schweizerisch-oberdeutschen Städten des späten Mittelalters*, Ostfildern, 2012, notamment p. 35-44 : l'autrice utilise les comptes pour l'étude des services de messagerie municipale, elle s'intéresse aux comptabilités de Bâle, Berne, Fribourg (Suisse), Constance, Lucerne, Soleure et Schaffhouse. Pierre Monnet recourt quant à lui aux registres de comptes spécifiquement consacrés à la messagerie, les *Botenbücher* de Francfort : Monnet, Pierre, « Courriers et messages : un réseau de communication à l'échelle urbaine dans les pays d'Empire à la fin du Moyen Âge », dans Boudreau, Claire, Fianu, Kouky, Gauvard Claude *et alii*, *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2004, p. 281-306, avec d'autres références sur comptabilités et communication.

113. Par exemple, Volk, Otto « Die Visualisierung städtischer Ordnung. Ein Zugang aus spätmittelalterlichen Stadtrechnungen », *Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums*, 1993, p. 37-54 ; Speer, Christian, « Account and Town Records as Mirrors of Social Change and Control in the 15th and 16th Century », dans Wirth-Jaillard, Aude, Musin, Aude, Demaret, Nathalie, Bodart, Emmanuel, Rousseaux, Xavier (dir.), *Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour l'histoire du contrôle social (XIII^e-XVIII^e siècles)/Monuments or documents ? Accounts : sources for the history of social control (13th-18th c.)*, Actes du colloque international de Bruxelles 2012, Bruxelles, 2015, p. 269-278.

114. Entre autres, Bingener, Andreas, Fouquet, Gerhard, Fuhrmann, Bernd, « Almosen und Sozialleistungen im Haushalt deutscher Städte des späten Mittelalters und der frühen Neuzeit », dans Johaneck Peter (dir.), *Städtisches Gesundheits- und Fürsorgewesen vor 1800*, Cologne, Weimar, Vienne, 2000, p. 41-46 ; Mandry, Julia, « Die Palmarumspende der Thüringischen Reichsstädte Mühlhausen und Nordhausen und ihre Bedeutung für das jeweilige Stadtgefüge in Spätmittelalter und Reformationszeit », dans Rothmann, Michael et Wittmann, Helge (dir.), *Reichstadt und Geld*, *op. cit.*, p. 243-268.

115. Voir par exemple les propos d'A. Mihm, « En ce qui concerne le deuxième aspect, celui qui touche à la culture du quotidien d'une époque historique, les textes comptables de Duisbourg représentent une véritable source d'informations, parce qu'y sont évoqués dans tous les détails et sur une longue période les conditions et les habitudes de vie d'une population urbaine. En font partie les pratiques par lesquelles on garantissait alors le niveau de vie, les procédés par lesquels on écartait ensemble les dangers extérieurs, et la façon selon laquelle la vie commune était organisée les jours de fête et au quotidien. À la culture matérielle appartiennent aussi les habitudes alimentaires, sur lesquels les textes offrent une image assez précise, puisque y est inscrite la consommation de différents types de céréales, de viandes et de boissons. De même les conditions quotidiennes de l'économie agraire sont attestées, mais aussi ses particularités... comme les soldes pour chasser les chevaux sauvages. Des indications sur les modes de construction, l'habitat, les vêtements sont également à glaner, ou encore sur l'artisanat, la

batellerie et le commerce, sans oublier le niveau de la technique qui permet de fabriquer en ville des armes à feu ou des horloges. On peut aussi noter les dispositions prises pour protéger la ville en tant qu'entité des crues, du feu, du vol et des dangers de guerre, les annonces des actions administratives festives et les cérémonies religieuses, et les grands temps festifs de l'année... », dans Mihm, Margret, Mihm, A. (éd.), *Mittelalterliche Stadtrechnungen*, op. cit., vol. 1, p. 13.

116. Voir la critique de Sabine Klapp par Julia Bruch, dans « Die Kunst Daten in Informationen umzuwandeln. Zur Auswertung einer zisterziensischen Rechnungsbuchs aus dem 13. und 14. Jahrhundert und den Herausforderungen in der Analyse serieller Wirtschaftsquellen », dans Gleba, Gundrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher...*, op. cit., p. 13-44, ici p. 14. Suite à une communication faite à Lyon pour la journée d'études « Comptabilités, fiscalités et sociétés urbaines en Europe à la fin du Moyen Âge », Ciham 2016, je prépare actuellement un article sur les comptabilités de Bâle et Colmar et l'histoire du quotidien.

117. Zeilinger, Gabriel, « Rechnung-Schrift-Serie... », art. cit.

118. Voir à titre de source d'inspiration, l'article de Gleba, Gudrun, «Die Visualisierung der 'Ordnung im Kopf des Schreibers'. Editorische Herausforderungen am Beispiel westfälischer Rechnungsbücher und -fragmente », dans Sarnowsky, Jürgen (dir.), *Konzeptionelle Überlegungen*, op. cit.

119. Pour plus de détails, voir Laurence Buchholzer, « Les comptes municipaux comme texte (Saint Empire germanique-France fin XIV^e-XV^e siècle), à paraître.

120. <https://www.stadtbuecher.de/> ; voir liste fournie en annexe. Dans la mesure où cette liste ne retient que des comptabilités générales ou qui le sont devenues, elle reste très arbitraire. Il faudrait collecter aussi les informations relatives à des comptabilités particulières (recettes fiscales, recettes d'entrées en bourgeoisie...).

121. Sur les redditions de comptes demandées par la royauté française aux villes du domaine et les comptabilités municipales françaises, voir la courte synthèse proposée par Julien Briand pour le programme de Capes-agrégation 2019-2020, dans Briand, Julien et Brunner, Thomas, « Les écrits municipaux dans le nord de la France », dans *Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII^e-XIV^e siècles. Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique*, sous la direction de Christine Bousquet-Labouerie et Antoine Destemberg, Paris, 2019, p. 299-312.

122. On a cependant exagéré l'impuissance royale en matière fiscale et financière sur les villes impériales. Le souverain ou son représentant interviennent au XV^e siècle quand un problème financier est signalé à Mulhouse, Colmar ou Wissembourg en Nordgau.

123. Voir Archives municipales de Montbéliard, CC63.

124. Voir Kluge, Mathias F., *Die Macht des Gedächtnisses*. op. cit. ; Adrian, Dominique, *La politique et ses traces*, op. cit. ; Hübner, Klara, *Im Dienste ihrer Stadt*, op. cit., p. 37 sur le processus à Constance. Zeilinger, Gabriel, « Rechnung-Schrift-Serie », art. cit.

125. Voir note 99.

126. Isenmann, Eberhard, *Die deutsche Stadt im Spätmittelalter 1250-1500, Stadtgestalt, Recht, Stadtrecht, Kirche, Gesellschaft, Wirtschaft*, Stuttgart, 1988, p. 166-170 ; Patze, Hans, « Neue Typen des Geschäftsschriftgutes », op. cit., p. 611.

127. Kluge, Mathias F., *Die Macht des Gedächtnisses*, op. cit.

128. Pour une approche synthétique des questionnements sur l'apparition et le développement des livres administratifs municipaux, voir Petter, Andreas, « Kulturtransfer, Schrift-Organisation und Überformung: Drei Thesen zur Entstehung, Funktion und Struktur städtischer Amtsbuchüberlieferung aus dem Mittelalter », dans Sarnowsky, Jürgen (dir.), *Verwaltung und Schriftlichkeit in den Hansestädten*, Trèves, 2006, p. 17-63.

129. Mihm, Margret, Mihm, Arend (éd.), *Mittelalterliche Stadtrechnungen*, op. cit., vol. 1.

130. Landolt, Oliver, *Der Finanzhaushalt der Stadt Schaffhausen*, op. cit.

131. Voir Arlinghaus, Franz-J., « Die Bedeutung des Mediums Schrift », art. cit., p. 75-89 ; Arlinghaus reprend en cela un développement de Doris Tophinke dans *Handelstexte*, op. cit., p. 230

et s. ; Petter, Andreas, « Kulturtransfer », art. cit., ici p. 32-36 ; Mersiowsky, Mark, « Zur Überlieferung hansischer Geschäftsquellen. Altbekanntes und Neufunde », art. cit., p. 191, fait état des débats nés entre A. Cordes et Stuart Jenks sur les compétences des marchands hanséates.

132. Voir Cordes, Albrecht, *Spätmittelalterlicher Gesellschaftshandel*, op. cit., p. 109-154 et 155-175.

133. Sur ces questions de validité des comptabilités devant les justices médiévales, voir la tradition d'études ouverte par Wilhelm Ebel. Cf. Cordes, Albrecht, « Handel auf eigene, fremde und gemeinsame Rechnung », dans Lesnikov, Michail P. et Stark, Walter (éd.), *Die Handelsbücher*, op. cit., p. LV-LVIII ; *Idem*, *Spätmittelalterlicher Gesellschaftshandel*, op. cit. ; Stockhusen, Sabrina, « Rechnungsbuch und Rechtssicherung um 1500. Beobachtungen zur kaufmännischen Rechtspraxis am Beispiel des Rechnungsbuches des Lübecker Krämers Hinrik Dunkelgud », dans Gleba Gudrun et Petersen Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 153-172. Albrecht Cordes pense qu'au bas Moyen Âge les *Handlungsbücher* font preuve à demi dans les villes de la Hanse, aux côtés d'autres recours à la preuve comme les témoins. Il est cependant difficile de généraliser. Au xv^e siècle, des marchands nurembergeois peuvent encore se vanter de ne pas produire de livres, voir Fumasoli, Beat, *Wirtschaftserfolg zwischen Zufall und Innovativität : oberdeutsche Städte und ihre Exportwirtschaft im Vergleich (1350-1550)*, Stuttgart, 2017.

134. Exemple donné par Niels Petersen, dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 329.

135. Il faudrait y ajouter, comme on l'a vu plus haut, d'éventuels transferts entre ville et chancelleries princières ou seigneuriales.

136. Gleba, Gudrun, « Introduction », dans Gleba, Gudrun et Petersen, Niels (dir.), *Wirtschafts- und Rechnungsbücher*, op. cit., p. 7. Traduction L. Buchholzer.

137. Voir Lexer, Matthias (éd.), *Endres Tuchers Baumeisterbuch der Stadt Nürnberg (1464-1475)*, avec une introduction de Friedrich von Weech, Stuttgart, 1862, p. 17-18.

138. *Schaffer und anschicker ob der stat pewen* : ce subordonné du maître d'œuvre avait la charge des manœuvres du bâtiment. Il les payait chaque samedi et gérait les matériaux et les outils.

139. C'est un point sur lequel je suis en train de travailler à l'appui de documents strasbourgeois, nurembergeois et bâlois.

140. Parmi les questions à se poser : les évolutions linguistiques, la présentation et le type de chiffres, l'organisation du texte (blocs, colonnes, tableaux...), les rubriques et leurs évolutions... Voir les remarques suggestives de Würz, Simone, « Methoden der Digital Humanities... », art. cit. ; Voir la question des rubriques, thèse en cours de Janina Lea Gutmann, sous la direction de Jörg Rogge : « Materialität und Sozialität in Kultur und Gesellschaft » (Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 2015-), sur les *Baumeisterbücher* d'Augsbourg.

141. Thomas Brunner et Emilie Mineo, en travaillant respectivement sur les chirographes de Douai et de Tournai, arrivent par exemple à des résultats très intéressants en comparant leurs sources sur la seule base de ces éléments matériels.

RÉSUMÉS

L'article effectue un bilan historiographique des travaux germaniques portant sur les comptabilités urbaines et municipales en terres d'Empire germanophones. Les villes y sont d'importants lieux de production d'écrits comptables, à partir du XIV^e siècle, ne serait-ce que parce qu'elles réunissent différents types de producteurs : marchands, clercs et institutions

ecclésiastiques ou pieuses, seigneurs. Même si les travaux disciplinaires qui sont consacrés à ces comptabilités urbaines présentent des décalages, le rapprochement des sources qui les guident s'avère fécond. Il révèle des moments-clés dans la conservation des comptabilités, des hommes qui interviennent dans différents types de comptabilités et peut faire émerger des influences. Parmi les comptabilités urbaines, figurent les comptabilités municipales, produites au nom de la ville ou de son administration (*Stadtrechnungen*). Cette documentation hétérogène et sérielle fait l'objet d'éditions depuis la fin du XIX^e siècle, dont certaines se poursuivent aujourd'hui à l'aide de numérisations et bases de données. Les travaux consacrés aux *Stadtrechnungen* ont connu quant à eux un grand tournant dans les deux dernières décennies, passant des nombres aux mots des comptes. Dans ce domaine, de nouvelles perspectives d'études se dessinent.

The article makes a review on german-speaking historical research dealing with urban and municipal accounting in German-speaking medieval Empire. Cities were important places for the production of accounting writings from the 14th century onwards, if only because they brought together different types of producers: merchants, clerics, ecclesiastical or pious institutions, lords. Even if the disciplinary studies devoted to these urban accounts shows discrepancies, the comparison of the sources that guide them proves fruitful. It reveals key-moments in the recording and archiving of accounts, or persons operating in different kinds of accounts and it can bring out influences. Among the urban accounts are the municipal accounts, produced on behalf of the city or its administration (*Stadtrechnungen*). This heterogeneous and serial documentation has sometimes been published since the end of the 19th century, some of these editions are being continued today with the help of digitisation and databases. In the last two decades, the studies on *Stadtrechnungen* have experienced a major turn from the numbers to the words of accounts. In this field, new research perspectives are emerging.

Der Artikel stellt die deutschsprachige Forschung zu städtischen Rechnungen und Stadtrechnungen im deutschsprachigen alten Reich. Städte waren seit dem 14. Jahrhundert wichtige Orte für die Erstellung von schriftlichen Rechnungen, schon allein deshalb, weil sie verschiedene Arten von Produzenten zusammenbrachten: Kaufleute, Kleriker, kirchliche oder fromme Institutionen, Stadtherren. Auch wenn die disziplinäre Forschung, die diesen Rechnungen gewidmet ist, Diskrepanzen aufweist, erweist sich der Vergleich der Quellen, von denen sie sich leiten lassen, als fruchtbar. Er enthüllt Schlüsselmomente bei der Erhaltung von Konten, zeigt Hersteller, die in verschiedene Arten von Konten eingreifen, und kann Einflüsse hervorbringen. Zu den städtischen Rechnungen gehören die im Auftrag der Stadt oder ihrer Verwaltung erstellten Stadtrechnungen. Diese heterogene und serielle Dokumentation ist seit dem Ende des 19. Jahrhunderts Gegenstand von Editionen, die heutzutage mit Hilfe von Digitalisierung und Datenbanken weitergeführt werden. Die Forschung zu Stadtrechnungen hat in den letzten zwei Jahrzehnten eine wichtige Wende erlebt und ist von den Zahlen zu den Wörtern der Rechnungen gewechselt. In diesem Bereich zeichnen sich neue Forschungsperspektiven ab.

El artículo hace una evaluación historiográfica de la investigación germánica sobre la contabilidad urbana y municipal en el Sacro Imperio Romano Germánico en lengua germánica. Las ciudades fueron lugares importantes para la producción de escritos contables a partir del siglo XIV, aunque sólo fuera porque reunían a diferentes tipos de productores: comerciantes, clérigos e instituciones eclesiásticas o piadosas, señores. Aunque el trabajo disciplinario dedicado a estas cuentas urbanas muestra algunas discrepancias, la comparación de los documentos medievales que las guían resulta fructífera. Revela momentos clave en la conservación de los relatos, personajes que intervienen en diferentes tipos de relatos, y puede sacar a relucir influencias. Entre las cuentas urbanas están las cuentas municipales, producidas a nombre de la ciudad o de su administración (*Stadtrechnungen*). Esta documentación heterogénea y en serie ha

sido objeto de ediciones desde finales del siglo XIX, algunas de las cuales continúan hoy en día con la ayuda de la digitalización y las bases de datos. El trabajo sobre los Stadtrechnungen ha experimentado un importante punto de inflexión en las dos últimas décadas, pasando de los números a las palabras de los relatos. En este campo, están surgiendo nuevas perspectivas de investigación.

INDEX

Keywords : Historiography, Town, Holy Roman Empire, municipal Accounts, Literacy

Palabras claves : Historiografía, ciudad, Sacro Imperio Romano Germánico, cuentas municipales, prácticas de escritura

Schlüsselwörter : Geschichtsschreibung, Stadt, Heiliges Römisches Reich, Stadtrechnungen, Rechnungswesen, pragmatische Schriftlichkeit

Mots-clés : Historiographie, ville, espaces germaniques, comptabilités municipales, scripturalités

AUTEUR

LAURENCE BUCHHOLZER

ARCHE/EA 3400 – Université de Strasbourg

lbuchholz@unistra.fr